

TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Juin 2021 | N° 149

Parution trimestrielle

DES COMPTES ÉQUILIBRÉS POUR UNE ANNÉE CHAHUTÉE

Par Corinne Cipolla, Présidente



A lors que l'élaboration d'un budget vous pousse à regarder vers demain et à imaginer les projets à mettre en œuvre, le bouclement des comptes porte quant à lui le regard sur le bilan de l'année écoulée.

Ainsi, lors de l'élaboration du budget 2020, le Conseil communal avait le regard tourné vers les nombreux projets à finaliser et ceux à entamer pour poursuivre le développement de

notre commune et de ses infrastructures. Il était loin de s'imaginer que, quelques mois plus tard, tous les regards seraient tournés vers un virus qui mettrait en pause un certain nombre d'activités.

Très rapidement, chacun a pu prendre conscience des conséquences non seulement sanitaires mais également sociales et économiques de cette crise. Dès le début, le Conseil communal a eu à cœur de soutenir au mieux sa population ainsi que les différents acteurs économiques concernés. Les mesures prises, non prévues au budget, et l'impact réel de cette crise sur notre économie ont fait régner une certaine incertitude tout au long de l'année fiscale 2020.

Malgré cela, la Commune a maintenu la majorité de ses activités et les projets ont suivi leur cours. Pour différentes raisons, certains ont pris un peu de retard, reportant une partie des montants prévus au budget 2021.

Au final, malgré toutes ces incertitudes, ce sont des comptes équilibrés, tant pour la Municipalité que pour la Bourgeoisie, qui seront soumis à votre approbation lors

de la prochaine Assemblée primaire.

Toutefois, avec un budget d'investissement soutenu pour 2021 et partant du principe que la crise sanitaire aura probablement des conséquences sur plusieurs exercices comptables, il s'agit maintenant de poursuivre les efforts pour maintenir des finances communales saines, tout en conservant une politique d'investissement à la hauteur des besoins de notre population.

Mais maintenant, laissons place à l'été ! Une place du village aménagée et un nouvel escape game à Morgins, une nouvelle passerelle à Troistorrents, un riche programme d'animations proposé par Région Dents du Midi, des randonnées à pied, en vélo ou en e-bike ou tout simplement une belle terrasse pour profiter du paysage et de notre gastronomie : notre région nous offre une magnifique palette d'activités. Que chacune et chacun d'entre vous puisse en profiter tout au long de l'été et ainsi soutenir, à sa manière, notre économie locale.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite à toutes et tous un bel été dans notre belle vallée.

COMPTES 2020

Par Corinne Cipolla, Présidente

COMPTES 2020 – MUNICIPALITÉ

Avec plus de CHF 11 mio d'investissements inscrits au budget, le Conseil communal avait prévu la réalisation de nombreux projets en 2020. La majorité a pu se poursuivre ou démarrer mais plusieurs doivent être réalisés à cheval entre 2020 et 2021, reportant ainsi une partie de ces investissements sur 2021. Au final, ce sont tout de même près de CHF 6,8 mio d'investissements qui ont été réalisés en 2020. La moitié de ceux-ci a été dédiée au chantier de la future maison de commune et environ un tiers a été consacré à notre réseau d'eau (réservoir de Morgins et passerelle pour un montant de plus de CHF 2 mio). Le solde se répartit entre les différents autres services communaux dont le réaménagement de la bibliothèque (CHF 114'265.00), la réfection des routes communales (CHF 115'909.00), la correction des cours d'eau (CHF 146'010.00) ou encore les travaux liés à l'aménagement du territoire (CHF 101'312.00). A noter qu'une partie de ces montants sont couverts par des subventions. En plus de ces investissements élevés, des amortissements à hauteur de plus de CHF 4 mio ont pu être réalisés.

Au final, la Commune boucle ses comptes 2020 sur un bénéfice de CHF 32'294.00. Elle maintient une marge d'autofinancement satisfaisante de CHF 4'175'034.00 et un endettement net par habitant mesuré de CHF 3'918.00.

Pour la suite, les défis à relever pour la Commune en matière de finances sera le passage au nouveau plan comptable harmonisé MCH2 dès 2022. Celui-ci va notamment nous contraindre à revoir notre politique d'amortissements ainsi que les règlements relatifs aux services autofinancés afin d'adapter les taxes actuelles (traitement des déchets, eau potable et eaux usées). Vous serez bien entendu informés sur ces sujets dans le courant de l'année, l'objectif étant de valider en Assemblée primaire les règlements sur l'eau potable et les eaux usées d'ici fin 2021.



Vue sur deux des principaux projets qui seront finalisés en 2021 et qui correspondent à 75% des montants d'investissements 2020 (maison de commune et réseau d'eau).

IMPACT DE LA COVID-19

Tout au long de 2020, plusieurs mesures ont été prises afin de soutenir au mieux notre population et les différents secteurs économiques touchés par la crise sanitaire :

- › Réduction de 25% sur la taxe déchets pour toutes les sociétés.
- › Suppression des intérêts moratoires et intérêts compensatoires négatifs pour l'année fiscale 2020.
- › Suspension des loyers commerciaux des locataires de la Commune.
- › Envoi de bons valables dans les commerces de la commune aux aînés en remplacement du repas de Noël, aux jeunes de la promotion civique en remplacement de leur traditionnelle soirée, au personnel de l'EMS Les 3 Sapins en guise de soutien.
- › Multipass pour une journée offert à tous les enfants scolarisés de la commune.
- › Maintien de toutes les subventions culturelles, sportives et associatives.
- › Subventions et dons exceptionnels accordés à certaines sociétés ou associations.
- › Communication renforcée (édition spéciale du journal communal, tout-ménage, courriers d'information, etc.).
- › Abandon de la facturation relative aux structures d'accueil durant la fermeture des structures (mais maintien du versement des salaires du personnel).

En tout, ce sont près de CHF 200'000.00 de mesures de soutien et d'aides qui ont été mises en place auxquels s'ajoutent, notamment :

- › Une augmentation des dépenses en lien avec l'achat de désinfectants, masques et autres produits d'entretien.
- › Une augmentation des déchets à traiter, en particulier le carton (en lien avec l'augmentation de la livraison à domicile).

En revanche, plus de CHF 14.7 mio de revenus liés aux impôts ont été encaissés, soit CHF 200'000.00 de plus qu'en 2019. L'impact éventuel de la crise ne s'est donc pas fait ressentir sur cette partie des comptes. Toutefois, il convient de rester prudents dans la mesure où cet impact ne pourra véritablement être évalué qu'au cours des prochains exercices comptables.

COMPTES 2020 – BOURGEOISIE

Après plusieurs exercices déficitaires, la Bourgeoisie boucle ses comptes 2020 sur un bénéfice de CHF 31'742.00 et une augmentation de sa marge

d'autofinancement de CHF 138'071.00 en 2019 à CHF 313'590.00 en 2020.

Même si, l'espace de quelques semaines au printemps 2020, le service forestier a évité certains travaux jugés à risques pour suivre les recommandations fédérales, il s'est rapidement remis au travail et a été très actif tout au long de l'année. Au niveau du fonctionnement, il fait ainsi un bon exercice avec CHF 1,8 mio de revenus contre CHF 1,6 mio de charges (amortissements compris), ce qui lui permet de couvrir ses investissements nets de CHF 225'000.00.

L'acquisition par la Commune des parcelles du centre du village à fin 2020 va, quant à elle, permettre de diminuer les amortissements que la Bourgeoisie devait effectuer chaque année sur ces biens (env. CHF 30'000.00 par année).

Afin de maintenir, voire d'améliorer, ses finances, la Bourgeoisie va maintenant poursuivre l'analyse sur la possibilité d'une fusion entre les triages forestiers de la vallée et entreprendre les travaux nécessaires à la valorisation de son patrimoine bâti.

COMMUNE DE TROISTORRENTS CONVOCATION

Sous réserve des restrictions sanitaires liées à la Covid-19



L'Assemblée primaire municipale est convoquée
le lundi 7 juin 2021 à 19h00
à la salle polyvalente de Troistorrents

ORDRE DU JOUR

- › Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 1^{er} mars 2021.
- › Rapport de la Présidente.
- › Lecture des comptes de l'exercice 2020 de la Municipalité.
- › Lecture du rapport de contrôle.
- › Approbation des comptes.
- › Règlement communal de police – nouvelle teneur de l'article 52 : présentation et acceptation.
- › Divers.

L'Administration communale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), les comptes de l'exercice 2020 ainsi que le règlement communal de police sont déposés au Greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : www.troistorrents.ch.

BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS CONVOCATION

Sous réserve des restrictions sanitaires liées à la Covid-19



L'Assemblée primaire bourgeoisiale est convoquée
le lundi 7 juin 2021 suite à
l'Assemblée primaire municipale,
à la salle polyvalente de Troistorrents

ORDRE DU JOUR

- › Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 1^{er} mars 2021.
- › Rapport de la Présidente.
- › Lecture des comptes de l'exercice 2020 de la Bourgeoisie.
- › Lecture du rapport de contrôle.
- › Approbation des comptes.
- › Modification du règlement bourgeoisial : présentation et acceptation.
- › Divers.

L'Administration bourgeoisiale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), les comptes de l'exercice 2020 ainsi que le règlement bourgeoisial sont déposés au Greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : www.troistorrents.ch.

Les comptes présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur le site internet communal ou auprès du greffe municipal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.



COMPTES 2020 › MUNICIPALITÉ

SYNTHÈSE DES COMPTES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	18 415 685
Revenus financiers	22 590 718
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	4 175 034

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	4 175 034
Amortissements ordinaires	3 500 400
Amortissements complémentaires	642 340
EXCEDENT DE REVENUS (BONI NET DE L'EXERCICE)	32 294

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	6 771 785
Recettes	433 045
INVESTISSEMENTS NETS	6 338 740

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	4 175 034
Investissements nets	6 338 740
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	(2 163 706)

BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	31.12.2020		31.12.2019	
ACTIF				
PATRIMOINE FINANCIER				
Disponibilités	3 677 790	7%	2 125 769	4%
Avoirs	(1 935 225)	(4%)	(2 152 685)	(4%)
Placements	4 859 704	9%	3 962 704	8%
Actifs transitoires	15 482 375	29%	15 847 003	33%
TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER	22 084 644	42%	19 782 792	41%
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Investissements propres	30 526 000	57%	28 294 000	58%
Subventions d'investissement	320 000	1%	356 000	1%
TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	30 846 000	58%	28 650 000	59%

	31.12.2020		31.12.2019	
FINANCEMENT SPECIAUX				
Avances aux financements spéciaux	279 685	1%	196 295	0%
TOTAL DES FINANCEMENTS SPECIAUX	279 685	1%	196 295	0%
TOTAL DE L'ACTIF	53 210 330	100%	48 629 087	100%

PASSIF

ENGAGEMENTS

Engagements courants	3 273 891	6%	3 466 992	7%
Dettes à court terme	0	0%	(756 688)	(2%)
Dettes à moyen et à long terme	30 510 627	57%	27 578 383	57%
Engagements envers des entités particulières	5 881 870	11%	4 967 846	10%
Provisions	370 000	1%	370 000	1%
Passifs transitoires	651 541	1%	512 448	1%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	40 687 928	76%	36 138 980	74%

FINANCEMENT SPECIAUX

Engagements envers des financements spéciaux	2 239 241	4%	2 239 241	5%
TOTAL DES FINANCEMENTS SPECIAUX	2 239 241	22%	2 239 241	5%

FORTUNE

Fortune au début de l'exercice	10 250 866	19%	10 234 143	21%
+/- Excédent de revenus/charges	32 294	0%	16 724	0%
FORTUNE AU 31.12.2020	10 283 160	19%	10 250 866	21%

TOTAL DU PASSIF	53 210 330	100%	48 629 087	100%
------------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------

HORS BILAN

Cautionnements

* Foyer Les Trois Sapins, Troistorrents	800 000	800 000
* BBC Troistorrents	50 000	0
* Morgins Tourisme	0	150 000
* F.C. Troistorrents	200 000	200 000
* Paroisse catholique de Troistorrents	55 200	76 800
* Association du four du Collaire	130 000	130 000
* Téléorgins SA (prêt NPR, reprise dette)	1 764 000	1 764 000

COMPTES 2020 > MUNICIPALITÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE						
011 LEGISLATIF	42 848	0	21 500	0	22 951	0
012 EXECUTIF	196 590	0	188 700	0	190 298	0
029 ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	1 900 716	63 217	2 013 300	61 000	1 504 695	67 672
090 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	139 270	66 560	249 600	48 700	167 947	40 287
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	2 279 424	129 777	2 473 100	109 700	1 885 891	107 959
1 SECURITE PUBLIQUE						
100 CADASTRE, POIDS ET MESURES	196 652	12 653	285 400	12 000	268 942	11 685
102 POLICE DE L'HABITANT ET BUREAU DES ETRANGERS	197 252	46 948	189 700	48 400	153 384	55 110
113 CORPS DE POLICE	356 239	29 853	337 200	32 400	380 533	136 398
120 JUGE DE COMMUNE	50 838	10 604	50 700	7 000	59 274	9 701
121 TRIBUNAL DE DISTRICT	17 694	0	18 000	0	32 273	0
122 AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	124 272	11 200	137 000	0	134 110	7 200
140 POLICE DU FEU	121 098	76 000	78 900	73 000	113 384	70 050
141 CORPS SAPEURS-POMPIERS DENTS DU MIDI	330 011	190 862	514 000	334 200	356 289	215 822
160 PROTECTION CIVILE	13 942	5 550	15 100	5 500	14 386	5 550
161 ETAT-MAJOR INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE D'ILLIEZ	13 220	1 504	13 800	1 500	9 319	1 508
TOTAL SECURITE PUBLIQUE	1 421 219	385 173	1 639 800	514 000	1 521 893	513 023
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
210 ECOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES	2 620 823	60 575	2 420 080	53 000	2 397 695	31 595
211 CYCLE D'ORIENTATION	1 111 976	185 364	1 096 730	234 700	1 158 446	211 363
212 ECOLE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE D'ILLIEZ (EIV)	196 901	179 963	13 000	0	14 217	0
213 ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE	38 844	19 340	40 000	20 000	33 048	14 586
220 ECOLES SPECIALISEES	49 502	14 699	49 900	7 000	58 512	6 614
239 AUTRES TACHES LIEES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	68 152	34 348	94 100	45 450	75 132	40 722
291 ORIENTATION PROFESSIONNELLE	677	0	0	0	0	0
299 SALLE POLYVALENTE TROISTORRENTS	108 734	8 722	134 100	10 000	107 386	9 722
TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	4 195 609	503 011	3 847 910	370 150	3 844 436	314 602
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE						
300 BIBLIOTHEQUE	268 200	15 582	195 500	14 000	314 623	13 150
303 SOCIETES LOCALES	137 000	0	121 250	0	117 347	0
309 TACHES CULTURELLES	192 119	1 760	151 500	6 000	169 545	20 304
320 MEDIAS	14 319	0	14 500	0	14 094	0

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
340 SALLE POLYVALENTE MORGINS	297 640	16 140	289 700	37 750	312 298	33 160
342 TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS	49 914	1 000	54 900	0	53 101	0
343 CENTRE MULTISPORTS FAYOT	133 982	0	162 000	0	143 653	2 000
349 AUTRES TACHES SPORTIVES	232 483	38 730	36 900	11 000	209 336	35 879
350 DIVERS SOCIETES	142	0	3 900	0	154	0
351 DEVELOPPEMENT DU VTT	44 410	0	64 000	0	14 360	0
390 EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	298 619	0	350 000	0	309 985	0
391 EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE	64 608	0	64 000	0	63 054	0
TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE	1 733 437	73 212	1 508 150	68 750	1 721 550	104 493
4 SANTE						
400 HOPITAUX	0	1 500	0	1 500	0	1 500
440 CENTRE MEDICO-SOCIAL	222 557	25 169	202 550	23 800	186 825	23 318
450 LUTTE CONTRE LES MALADIES	0	0	0	0	9 280	0
460 PROPHYLAXIE DENTAIRE	119 680	0	119 450	0	184 897	0
470 CONTROLE DENREES ALIMENTAIRES	1 012	500	1 600	500	1 012	500
490 AUTRES DEPENSES DE SANTE	136 841	0	53 547	0	53 583	0
TOTAL SANTE	480 090	27 169	377 147	25 800	435 597	25 318
5 PREVOYANCE SOCIALE						
520 ASSURANCE-MALADIE	37 916	0	35 000	0	35 844	0
530 PRESTATIONS COMPL. AVS/AI	236 735	0	241 000	0	233 160	0
540 PROTECTION DE L'ENFANCE	29 700	0	28 000	0	26 670	270
541 CRECHE ET NURSERIE	726 165	398 182	717 000	439 000	826 228	461 525
542 U.A.P.E	482 506	282 202	297 500	260 000	356 200	282 811
550 HANDICAPES	448 819	0	461 500	0	415 507	0
570 EMS	158 043	1 775	214 700	0	192 065	4 475
580 AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE	316 733	2 043	349 000	2 000	320 197	1 602
582 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	53 708	0	51 500	0	49 752	0
589 AUTRES TACHES D'ASSISTANCE	25 092	0	80 500	0	22 446	0
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	2 515 416	684 203	2 475 700	701 000	2 478 068	750 683
6 TRAFIC						
610 ROUTES CANTONALES	139 839	0	362 000	0	377 027	0
620 RESEAU ROUTES COMMUNALES	1 588 206	55 766	1 770 050	59 500	1 966 042	136 341
621 PARKINGS ET PLACES DE STATIONNEMENT	1 322 842	0	1 150 200	1 200	1 460 701	16 200
622 DEPOT TRAVAUX PUBLICS	91 598	20 400	120 500	20 000	99 243	20 458
650 ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL	143 013	0	136 000	0	145 480	0
690 AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC			20 000	0		
TOTAL TRAFIC	3 285 498	76 166	3 558 750	80 700	4 048 493	172 999

COMPTES 2020 › MUNICIPALITÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT						
700 APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE	946 805	371 486	940 700	353 000	701 230	360 806
710 ASSAINISSEMENT EAUX USEES	253 403	3 682	310 515	0	281 185	0
711 STEP	456 454	666 766	498 100	665 000	452 314	668 818
720 TRAITEMENT DES DECHETS	728 540	878 701	688 850	778 850	708 837	847 469
721 USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES	150 161	0	90 000	0	138 632	0
730 ABATTOIR DE LA VALLEE	5 000	0	5 000	0	5 000	0
740 CIMETIERES / COLUMBARIUM	44 039	1 500	30 550	1 500	30 411	3 000
750 CORRECTION DES EAUX	156 008	74 184	77 100	30 000	42 478	15 278
760 PROTECTION AVALANCHES ET EBOULEMENTS	56 339	21 234	32 500	0	19 605	14 542
770 PROTECTION DE LA NATURE	84 871	0	7 000	0	7 885	0
780 TOILETTES PUBLIQUES	13 077	0	22 170	0	16 288	0
781 ENLEVEMENT DES DEPOUILLES ANIMALES	60	0	0	0	0	0
783 RUES ET PLACES	374 588	0	246 400	0	261 779	0
784 DECHARGES	1 027	0	1 000	0	1 027	0
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	393 645	101 799	511 900	53 000	399 691	49 683
TOTAL PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	3 664 017	2 119 352	3 461 785	1 881 350	3 066 363	1 959 596
8 ECONOMIE PUBLIQUE						
800 AGRICULTURE	82 619	37 208	85 350	0	224 544	50
810 SYLVICULTURE EN GENERAL	85 221	0	79 250	0	87 775	0
830 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT	1 664 154	1 104 721	1 534 000	1 054 000	1 513 415	1 132 931
831 SOCIETE REMONTEES MECANIQUES	0	0	196 000	0	196 000	0
832 INSTALLATIONS DE SPORTS ET LOISIRS MORGINS SA	194 277	0	198 380	0	280 436	0
840 INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	132 788	0	32 700	0	32 296	0
860 ELECTRICITE	6 485	11 500	9 000	10 000	6 530	11 500
862 CHAUFFAGE A DISTANCE	104 185	41 570	96 900	35 000	111 447	40 159
TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	2 269 729	1 194 999	2 231 580	1 099 000	2 452 442	1 184 639
9 FINANCES ET IMPOTS						
900 IMPOT PERSONNES PHYSIQUES	93 761	12 187 025	77 000	11 818 000	68 781	12 469 964
901 IMPOT PERSONNES MORALES	0	1 028 849	0	751 000	0	752 170
909 AUTRES IMPOTS	127 136	1 581 055	127 500	1 386 000	172 775	1 377 344
920 PEREQUATION FINANCIERE	0	235 724	0	223 971	0	229 533
931 PART COMMUNALE AUX IMPOTS CANTONAUX	125 350	0	115 000	0	114 378	0
932 PARTS DES COMMUNES AUX REGALES ET PATENTES	23 693	2 168 613	19 000	2 175 000	20 206	1 956 401

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
940 INTERETS	343 774	196 391	311 500	189 500	266 983	198 792
942 IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	274	0	2 300	0	2 936	0
TOTAL FINANCES ET IMPOTS	713 987	17 397 656	652 300	16 543 471	646 059	16 984 204
TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	22 558 424	22 590 718	22 226 222	21 393 921	22 100 791	22 117 515
Excédent de revenus ou de charges	32 294			832 301	16 724	
	22 590 718	22 590 718	22 226 222	22 226 222	22 117 515	22 117 515

RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges du personnel	4 802 221		4 654 980		4 483 585	
Biens, services et marchandises	4 790 958		4 492 845		4 809 299	
Intérêts passifs	343 774		311 500		266 983	
Amortissements	4 275 220		4 714 897		4 384 299	
Dédommagements à des collectivités publiques	1 170 375		999 100		1 060 278	
Subventions accordées	7 090 504		6 935 200		7 027 720	
Subventions redistribuées	0		44 700		0	
Imputations internes	85 371		73 000		68 627	
Impôts		14 796 929		13 955 000		14 599 478
Patentes, concessions		2 169 982		2 177 900		1 957 127
Revenus des biens		256 228		279 700		297 592
Contributions		3 754 205		3 559 100		3 831 387
Parts à des recettes et contributions sans affectation		238 013		223 971		232 072
Dédommagements de collectivités publiques		526 316		691 700		657 252
Subventions acquises		680 285		370 000		347 604
Subventions à redistribuer		0		44 700		0
Prélèvements sur les financements spéciaux		83 390		18 850		126 376
Imputations internes		85 371		73 000		68 627
Total des charges et revenus	22 558 424	22 590 718	22 226 222	21 393 921	22 100 791	22 117 515
Excédent de revenus ou de charges	32 294			832 301	16 724	
	22 590 718	22 590 718	22 226 222	22 226 222	22 117 515	22 117 515

COMPTES 2020 › MUNICIPALITÉ

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 ADMINISTRATION GENERALE						
029 ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	3 444 464	0	5 165 000	0	2 708 910	0
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	3 444 464	0	5 165 000	0	2 708 910	0
1 SECURITE PUBLIQUE						
100 CADASTRE, POIDS ET MESURES	9 021	0	0	0	0	0
113 CORPS DE POLICE	3 880	0	3 600	0	0	0
121 TRIBUNAL DE DISTRICT	0	0	0	0	15 129	0
140 POLICE DU FEU	17 233	0	47 000	0	0	0
141 CORPS SAPEURS-POMPIERS DENTS DU MIDI	81 890	61 530	65 000	37 400	45 169	25 998
TOTAL SECURITE PUBLIQUE	112 023	61 530	115 600	37 400	60 298	25 998
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
210 ECOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES	0	15 033	100 000	15 000	0	15 033
211 CYCLE D'ORIENTATION	0	0	20 000	0	73 785	0
299 SALLE POLYVALENTE TROISTORRENTS	15 750	0	140 000	0	0	0
TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	15 750	15 033	260 000	15 000	73 785	15 033
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE						
300 BIBLIOTHEQUE	132 684	0	155 000	39 000	25 145	0
309 TACHES CULTURELLES	51 863	0	450 000	0	73 391	0
340 SALLE POLYVALENTE MORGINS	16 370	0	17 000	20 100	79 885	0
342 TERRAINS ET INSTALLATION DE SPORTS	0	0	100 000	0	0	0
343 CENTRE MULTISPORTS FAYOT	0	0	20 000	0	19 345	0
351 DEVELOPPEMENT DU VTT	19 719	0	40 000	0	0	0
390 EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	0	0	0	0	5 000	0
TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE	220 635	0	782 000	59 100	202 766	0
4 SANTE						
490 AUTRES DEPENSES DE LA SANTE	5 114	0	6 947	0	4 259	0
TOTAL SANTE	5 114	0	6 947	0	4 259	0
5 PREVOYANCE SOCIALE						
541 CRECHE ET NURSERIE	0	0	20 000	0	0	0
550 HANDICAPES	18 982	0	19 000	0	21 274	0
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	18 982	0	39 000	0	21 274	0
6 TRAFIC						
610 ROUTES CANTONALES	(117 258)	0	35 000	0	30 522	0

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
620 RESEAU ROUTES COMMUNALES	166 645	0	650 500	89 250	458 793	0
621 PARKINGS ET PLACES DE STATIONNEMENT	68 989	10 000	40 000	0	771 874	0
622 DEPOT TRAVAUX PUBLICS	0	0	91 500	8 500	0	0
650 ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL	0	0	0	0	395 259	0
690 AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC	0	0	200 000	0	0	0
TOTAL TRAFIC	118 376	10 000	1 017 000	97 750	1 656 447	0
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT						
700 APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE	2 148 209	61 126	3 500 000	32 000	701 663	77 242
710 ASSAINISSEMENT EAUX USEES	83 819	50 000	395 000	37 500	126 368	42 500
720 TRAITEMENT DES DECHETS	7 870	0	111 000	0	27 024	0
750 CORRECTION DES EAUX	146 010	81 078	190 200	112 600	73 466	85 496
770 PROTECTION DE LA NATURE	84 871	0	200 000	134 000	7 885	0
783 RUES ET PLACES	0	0	0	0	8 177	0
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	225 660	154 279	265 000	10 000	130 737	0
TOTAL PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	2 696 439	346 483	4 661 200	326 100	1 075 319	205 238
8 ECONOMIE PUBLIQUE						
800 AGRICULTURE	0	0	0	0	125 761	87 604
830 TOURISME	0	0	40 000	0	0	0
832 INSTALLATIONS DE SPORTS ET LOISIRS MORGINS SA	140 000	0	150 000	0	0	0
TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	140 000	0	190 000	0	125 761	87 604
TOTAL COMPTE DES INVESTISSEMENTS	6 771 785	433 045	12 236 747	535 350	5 928 818	333 873
Excédent de dépenses		6 338 740		11 701 397		5 594 945
	6 771 785	6 771 785	12 236 747	12 236 747	5 928 818	5 928 818

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	6 709 483		11 986 500		5 449 979	
Prêts et participations perrmanentes	0		25 500		407 656	
Subventions accordées	62 302		224 747		71 183	

COMPTES 2020 › MUNICIPALITÉ

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Contributions de tiers		90 800		69 500		91 500
Facturation à des tiers		0		0		54 768
Participation de collectivités publiques		0		14 250		0
Subventions acquises		342 245		451 600		187 605
Total des dépenses et recettes	6 771 785	433 045	12 236 747	535 350	5 928 818	333 873
Excédent de dépenses		6 338 740		11 701 397		5 594 945
	6 771 785	6 771 785	12 236 747	12 236 747	5 928 818	5 928 818

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2020

	Valeur comptable au 01.01.2020	Investissements 2020	Subventions et participations 2020		Amortissements ordinaires		Amortissements complémentaires		Valeur comptable au 31.12.2020
			Taux	Montants	Taux	Montants			
PATRIMOINE ADMINISTRATIF									
0 Administration générale									
029 Bâtiment administratif	3 025 000	3 444 464	10%	656 464					5 813 000
TOTAL	3 025 000	3 444 464		656 464					5 813 000
1 Sécurité publique									
100 Participation mensuration officielle		9 021	10%	921	90%	8 100			
113 Participation achat véhicule PIDM		3 880	20%	780	80%	3 100			
140 Local du feu	266 000	17 233	10%	28 233					255 000
141 Achat véhicules		81 890	20%	4 360	80%	16 000			
TOTAL	266 000	112 023		34 294		27 200			255 000
2 Enseignement et formation									
210 Bâtiment scolaire	437 000		10%	44 000					393 000
210 Terrain Chenarlier	153 000		0%						153 000
210 Pavillon scolaire de Chenarlier	778 000			75 967					687 000
210 Locaux direction scolaire	221 000			22 000					199 000
210 Locaux bâtiment Raiffeisen (179/359)	144 000			14 000	90%	130 000			321 000
210 Locaux scolaires Morgins	357 000			36 000					321 000
211 Cuisines CO	201 000			20 000					181 000
211 Locaux direction scolaire	221 000			22 000					199 000
299 Réfections diverses salle polyvalente		15 750	10%	1 750	90%	14 000			
TOTAL	2 512 000	15 750		235 717		144 000			2 133 000
3 Culture, loisirs et culte									
300 Aménagements bibliothèque		114 266	10%	11 266	90%	103 000			
300 Stock livres bibliothèque et boîte retour		18 417	10%	1 817	90%	16 600			
309 Rénovation Vieux Moulins de la Tine		49 301	10%	4 901	90%	44 400			
309 Subvention culture et patrimoine		2 563	10%	563	90%	2 000			

	Valeur comptable au	Investissements 2020	Subventions et participations	Amortissements ordinaires	Amortissements complémentaires	Valeur comptable
340 Salle de Morgins	1 143 000	16 370		10% 116 370		1 043 000
343 Centre multisports Fayot	979 000			10% 98 000		881 000
351 Homologation piste VTT		19 719		10% 1 719	90% 18 000	
TOTAL	2 122 000	220 635		234 635	184 000	1 924 000

4 Santé

490 Financement du dispositif pré-hospitalier		5 114		10% 514	90% 4 600	
TOTAL		5 114		514	4 600	

5 Prévoyance sociale

541 Bâtiment crèche-nursérie-UAPE	1 841 000			10% 184 000		1 657 000
550 Handicapés		18 982		10% 1 982	90% 17 000	
TOTAL	1 841 000	18 982		185 982	17 000	1 657 000

6 Trafic

610 Corrections/construction rtes cantonales		(117 258)		10% (11 258)	90% (106 000)	
620 Route de Torrencecy	613 000	16 035		10% 63 035		566 000
620 Routes communales	1 154 000	115 909		10% 126 909		1 143 000
620 Achat véhicules, machines		34 700		20% 6 700	80% 28 000	
621 Parking communal	10 556 000	68 989	(10 000)	10% 1 061 989		9 553 000
622 Dépôt travaux publics	417 000			10% 42 000		375 000
650 Passages à niveau	356 000			10% 36 000		320 000
TOTAL	13 096 000	118 376	(10 000)	1 325 376	(78 000)	11 957 000

7 Protection et aménagement de l'environnement

700 Réseau d'eau potable	2 980 000	2 127 592	(61 126)	10% 504 467		4 542 000
700 Renouvellement compteurs d'eau		20 617		10% 2 017	90% 18 600	
710 Réseau d'égouts	1 859 000	83 819	(50 000)	10% 188 819		1 704 000
720 Déchetterie	166 000	6 830		10% 16 830		156 000
720 Construction « Moloks »		1 040		10% 100	90% 940	
750 Correction des cours d'eau		146 010	(81 078)	10% 6 932	90% 58 000	
770 Projet vallon de They		51 471		10% 5 471	90% 46 000	
770 Assainissement sites pollués		33 400		10% 3 400	90% 30 000	
790 Modification du plan d'aménagement		101 312		10% 10 312	90% 91 000	
790 Elaboration/Mod. PDi domaine skiable		124 348	(154 279)	10% (2 931)	90% (27 000)	
TOTAL	5 005 000	2 696 439	(346 483)	735 417	217 540	6 402 000

8 Economie publique

832 Tennis de Morgins	474 000			10% 47 000		427 000
832 Subventions infrastructures touristiques		140 000		10% 14 000	90% 126 000	
862 Chauffage au bois	309 000			10% 31 000		278 000
TOTAL	783 000	140 000		92 000	126 000	705 000

TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF 28 650 000 6 771 785 (433 045) 3 500 400 642 340 30 846 000

PATRIMOINE FINANCIER

Bâtiment Swisscom	1 300 000					1 300 000
Terrains Perraya	653 000					653 000
Prêt cabinet médical	288 000		(24 000)			264 000
Terrain à Morgins	1 400 000					1 400 000
Terrain au Village - parcelle n°4391		310 000				310 000
Terrain Cheseaux - parcelle n°815		245 000				245 000
Terrain Route du Village - parcelles n°1871, 1881, 2293		245 000				245 000

TOTAL PATRIMOINE FINANCIER 3 641 000 800 000 (24 000) 4 417 000

COMPTES 2020 > BOURGEOISIE

SYNTHÈSE DES COMPTES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	1 697 343
Revenus financiers	2 010 933
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	313 590

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	313 590
Amortissements ordinaires	280 148
Amortissements complémentaires	1 700
EXCEDENT DE REVENUS (BONI NET DE L'EXERCICE)	31 742

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	297 848
Recettes	344 000
INVESTISSEMENTS NETS	(46 152)

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	313 590
Investissements nets	(46 152)
EXCEDENT DE FINANCEMENT	359 742

BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	31.12.2020	31.12.2019
ACTIF		
Disponibilités		
Caisse	7 006	0
Total	7 006	0
Avoirs		
Débiteurs	362 145	211 857
Impôt anticipé	8	4
Total	362 154	211 861
Placements		
Actions CEVM	100 000	100 000
Banque Raiffeisen, part sociale	200	200
Parts sociales La Forestière	15 000	15 000
Total	115 200	115 200
Actifs transitoires		
Recettes à encaisser	122 616	191 391
Total	122 616	191 391

Les comptes présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur le site internet communal ou auprès du greffe municipal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

	31.12.2020	31.12.2019
Actifs immobilisés		
Alpages et pâturages	61 000	68 000
Forêts	876 000	848 000
Terrains	1	1
Bâtiments	77 000	86 000
Bâtiment au Village	0	339 000
Auberge de la Bourgeoisie	746 000	761 000
Dépôt forestier	159 000	177 000
Place aux « Cros » – dépôt de plaquettes	240 000	267 000
Véhicules, machines	546 000	487 000
Total	2 705 001	3 033 001
TOTAL DE L'ACTIF	3 311 976	3 551 453
PASSIF		
Dettes à court terme		
Municipalité de Troistorrents C/C	(290 628)	31 999
Cautions	850	850
Total	(289 778)	32 849
Passifs transitoires		
Dépenses restant à payer	0	2 267
Total	0	2 267
Financements spéciaux		
Fonds de reboisement	118 023	64 348
Total	118 023	64 348
Total des fonds étrangers	(171 755)	99 464
Fortune nette		
Fortune au début de l'exercice	3 451 989	3 610 434
Résultat de l'exercice	31 742	(158 445)
Fortune à la fin de l'exercice	3 483 731	3 451 989
TOTAL DU PASSIF	3 311 976	3 551 453

COMPTES 2020 > BOURGEOISIE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21 ADMINISTRATION BOURGEOISIALE						
21.30 CHARGES DU PERSONNEL	24 293	0	22 100	0	21 364	0
21.31 BIENS ET SERVICES	69 111	0	102 700	0	86 285	0
21.32 INTERETS PASSIFS	421	0	4 500	0	5 534	0
21.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	185 369	0	122 500	0	144 099	0
21.35 PARTICIPATIONS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	12 500	0	12 500	0	12 500	0
21.42 REVENU DES BIENS	0	114 772	0	137 200	0	153 011
21.43 CONTRIBUTIONS	0	14 229	0	0	0	0
21.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0	12 000	0	12 000	0	12 000
TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISIALE	291 694	141 001	264 300	149 200	269 782	165 011
22 SERVICE FORESTIER						
22.30 CHARGES DU PERSONNEL	796 790	0	852 200	0	855 160	0
22.31 BIENS ET SERVICES	590 306	0	623 170	0	695 026	0
22.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	183 478	0	117 000	0	142 230	0
22.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	0	0	0	0	2 500	0
22.38 ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	53 675	0	15 000	0	24	0
22.42 REVENU DES BIENS	0	6 891	0	6 000	0	4 925
22.43 CONTRIBUTIONS	0	1 037 983	0	858 000	0	1 026 873
22.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0	388 769	0	238 000	0	231 024
22.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0	396 919	0	404 650	0	381 741
TOTAL SERVICE FORESTIER	1 624 250	1 830 563	1 607 370	1 506 650	1 694 941	1 644 563
23 ALPAGES ET PATURAGES						
23.31 BIENS ET SERVICES	1 349	0	8 300	0	5 620	0
23.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	7 000	0	7 000	0	8 000	0
23.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	800	0	800	0	800	0
23.42 REVENU DES BIENS	0	1 500	0	22 000	0	26 730
23.43 CONTRIBUTIONS	0	0	0	0	0	6 309
TOTAL ALPAGES ET PATURAGES	9 149	1 500	16 100	22 000	14 420	33 039
24 TRAFIC						
24.31 BIENS ET SERVICES	54 098	0	55 000	0	65 759	0
24.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	0	0	3 750	0	2 188	0
24.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0	37 869	0	38 500	0	46 031
TOTAL TRAFIC	54 098	37 869	58 750	38 500	67 947	46 031
TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	1 979 191	2 010 933	1 946 520	1 716 350	2 047 089	1 888 644
Excédent de revenus ou de charges	31 742			230 170		158 445
	2 010 933	2 010 933	1 946 520	1 946 520	2 047 089	2 047 089

RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges du personnel	821 084		874 300		876 524	
Biens, services et marchandises	714 864		789 170		852 691	
Intérêts passifs	421		4 500		5 534	
Amortissements, pertes sur débiteurs	375 848		250 250		296 517	
Dédommagements à des collectivités publiques	12 500		12 500		12 500	
Subventions accordées	800		800		3 300	
Attributions aux financements spéciaux	53 675		15 000		24	
Revenus des biens		123 163		165 200		184 666
Contributions		1 052 213		858 000		1 033 182
Dédommagements de collectivités publiques		438 638		288 500		289 056
Subventions acquises		396 919		404 650		381 741
Total des charges et revenus	1 979 191	2 010 933	1 946 520	1 716 350	2 047 089	1 888 644
Excédent de revenus ou de charges	31 742			230 170		158 445
	2 010 933	2 010 933	1 946 520	1 946 520	2 047 089	2 047 089

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
21 ADMINISTRATION BOURGEOISIALE						
21.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	67 369		35 000		13 099	
21.60 TRANSFERTS AU PATRIMOINE FINANCIER		339 000		0		0
TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISIALE	67 369	339 000	35 000	0	13 099	0
22 SERVICE FORESTIER						
22.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	230 478		177 000		274 670	
22.63 FACTURATION A DES TIERS		5 000		0		1 800
22.66 SUBVENTIONS ACQUISES		0		0		32 640
TOTAL SERVICE FORESTIER	230 478	5 000	177 000	0	274 670	34 440
24 TRAFIC						
24.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	0		50 000		14 585	
24.52 PRETS ET PARTICIPATIONS	0		14 250		0	
24.65 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		0		25 500		0
24.66 SUBVENTIONS ACQUISES		0		0		12 397
TOTAL TRAFIC	0	0	64 250	25 500	14 585	12 397
TOTAL COMPTE DES INVESTISSEMENTS	297 848	344 000	276 250	25 500	302 354	46 837
Excédent de dépenses ou de recettes	46 152			250 750		255 517
	344 000	344 000	276 250	276 250	302 354	302 354

COMPTES 2020 > BOURGEOISIE

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	297 848		262 000		302 354	
Prêts et participations permanentes	0		14 250		0	
Transferts au patrimoine financier		339 000		0		0
Facturation à des tiers		5 000		0		1 800
Participation de collectivités publiques		0		25 500		0
Subventions acquises		0		0		45 037
Total des dépenses et recettes	297 848	344 000	276 250	25 500	302 354	46 837
Excédent de dépenses ou de recettes	46 152			250 750		255 517
	344 000	344 000	276 250	276 250	302 354	302 354

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2020

	Valeur comptable au 01.01.2020	Investissements 2020	Subventions et participations 2020	Amortissements ordinaires		Amortissements complémentaires		Valeur comptable au 31.12.2020
				Taux	Montants	Taux	Montants	
Administration bourgeoisiale								
Terrains	1							1
Bâtiment au Village	339 000		(339 000)					
Bâtiments	86 000			10%	9 000			77 000
Auberge de la Bourgeoisie	761 000	67 369		10%	82 369			746 000
TOTAL	1 186 001	67 369	(339 000)		91 369			823 001
Service forestier								
Forêts	848 000	28 000						876 000
Place aux «Cros» – Dépôt de plaquettes	267 000			10%	27 000			240 000
Etude/réfection routes forestières		1 918		10%	218	90%	1 700	
Dépôt forestier	177 000			10%	18 000			159 000
Véhicules et machines	487 000	200 560	(5 000)	20%	136 560			546 000
TOTAL	1 779 000	230 478	(5 000)		181 778		1 700	1 821 000
Alpages et pâturages								
Alpages et pâturages	68 000			10%	7 000			61 000
TOTAL	68 000				7 000			61 000
TOTAL	3 033 001	297 848	(344 000)		280 148		1 700	2 705 001

RÉCAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Comptes 2020				Budget 2020				Comptes 2019			
	Fonctionnement	Investissements	Recettes	Dépenses	Fonctionnement	Investissements	Recettes	Dépenses	Fonctionnement	Investissements	Recettes	Dépenses
21 Administration bourgeoisiale			339 000,00	67 369,30	264 300,00	149 200,00	35 000,00	13 098,70			165 010,50	13 098,70
22 Service forestier			5 000,00	230 478,30	1 607 370,00	1 506 660,00	1 770 000,00	2 746 700,05			1 644 563,17	2 746 700,05
23 Alpages et pâturages				1 500,00	16 100,00	22 000,00	22 000,00	33 039,00			33 039,00	33 039,00
24 Trafic				37 868,75	56 750,00	38 500,00	64 250,00	14 586,25			46 031,15	14 586,25
Total	1 979 191,03	2 010 933,23	344 000,00	297 647,60	1 346 520,00	1 716 350,00	2 762 250,00	4 683 745,00	1 866 643,82	2 047 089,30	3 023 354,00	4 683 745,00
Excédent de revenus ou de charges	31 742,20			46 152,40		230 170,00			156 445,48			
Investissements nets	2 010 933,23	20 109 333,23	344 000,00	344 000,00	1 346 520,00	1 946 520,00	2 762 250,00	2 762 250,00	2 047 089,30	2 047 089,30	3 023 354,00	3 023 354,00
Investissements (désinvestissements) nets			-46 152,40					250 750,00				255 516,55
Amortissements du patrimoine administratif			280 147,60					250 250,00				305 496,55
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif			1 700,00					0,00				-12 990,00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement			31 742,20					-230 170,00				-168 445,48
Découvert / (excédent) de financement			-359 742,20					230 670,00				117 445,48
Report au bilan des investissements nets			-46 152,40					250 750,00				255 516,55
Insuffisance / (excédent) de financement			-359 742,20					230 670,00				117 445,48
Report des amortissements au bilan			281 847,60					250 250,00				296 516,55
Augmentation / (diminution) de la fortune nette			31 742,20					-230 170,00				-158 445,48
Marge d'auto-financement			313 589,80					20 080,00				138 071,07

EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 12 JANVIER AU 12 AVRIL 2021

MEMBRE DES COMMISSIONS - LÉGISLATURE 2021-2024

Le Conseil communal accepte la composition des commissions pour la législature 2021-2024. La liste est publiée sur le site internet de la Commune.

RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal accepte le règlement du Conseil communal avec une entrée en force le 01.01.2021.

COMMUNICATION DES DÉCISIONS FISCALES EXERCICE 2021

Le Conseil communal accepte les décisions suivantes pour l'année 2021 :

Maintien de la décision de l'Assemblée primaire du 11 décembre 2006, en vertu de l'article 178 al. 5 et 6 de la loi fiscale (LF) du 10 mars 1976, soit une indexation à 160 %.

- › Coefficient applicable aux taux prévus : 1,2.
- › Montant de l'impôt personnel : CHF 20.00 TTC.
- › Montant de la taxe sur les chiens : CHF 120.00 TTC + CHF 5.00 TTC (médaille).

Mise en application des taux d'intérêts arrêtés par le Conseil d'Etat pour 2021 :

- › Intérêts moratoires: 3,5 %.
- › Intérêts de remboursement: 3,5 %.
- › Intérêts compensatoires: 3,5 %.
- › Intérêts rémunérateurs: 0,0 %.

TRANSFERT DES ARCHIVES COMMUNALES ANCIENNES AU CANTON

Afin d'assurer une conservation optimale des archives communales anciennes (plus de 50 ans) et que celles-ci soient conservées dans un lieu unique avec celles des autres communes du

Canton, le Conseil communal accepte leur transfert aux Archives de l'Etat du Valais à Sion. Les archives de moins de 50 ans resteront conservées dans le local d'archives communal, sous la responsabilité de l'archiviste communale.

CHARGÉ DE SÉCURITÉ - VALIDATION DU DOCUMENT DE SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DE LA VILLE DE MONTHEY

Le Conseil communal valide le document élaboré par le service Sécurité civile de la Ville de Monthey distribué par le chargé de sécurité à chaque permis d'habiter et lors de contrôle périodique.

BÂTIMENT MULTISPORTS FAYOT - SURVEILLANCE VIDÉO

Le Conseil communal accepte l'offre de la société SecureTech Sàrl pour le montant de CHF 5'880.40 TTC afin d'assainir l'installation existante et de permettre d'intégrer ce bâtiment dans le concept de vidéosurveillance existant.

INSTALLATION DE WEBCAMÉRAS

En collaboration avec Région Dents du Midi, le Conseil communal accepte le remplacement par la société Roundshot des webcams actuelles de Morgins par une webcam 360° d'une valeur de CHF 8'626.77 TTC (hors coût d'installation et de fonctionnement) sur l'antenne Swisscom sur la route de Sépaz et l'installation d'une webcam à Troistorrents à un emplacement encore à définir.

DÉVIATION DU CHEMIN PÉDESTRE À PROXIMITÉ DU BÂTIMENT DU PAS

Afin d'assurer la sécurité des promeneurs et d'éviter le passage dans des zones de travail, le Conseil communal accepte le projet de déviation et de réaménagement des chemins pédestres à proximité du bâtiment du Pas.

AMÉNAGEMENT D'UNE ULTRAFILTRATION RÉSERVOIR DE CHENARLIER - ADJUDICATION DES TRAVAUX POUR LE SYSTÈME DU TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Le Conseil communal adjuge les travaux pour le système du traitement de l'eau potable (mesure d'urgence) à l'entreprise Membratec SA pour le montant de CHF 210'015.00 TTC.

CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF

CFC221 menuiserie extérieure métallique

Le Conseil communal adjuge les travaux CFC221 menuiserie extérieure métallique à l'entreprise Luyet SA, selon la procédure sur invitation, pour un montant de CHF 176'015.16 TTC.

CFC221 menuiserie extérieure métallique - modification façade bâtiment scolaire

Le Conseil communal adjuge les travaux CFC221 menuiserie extérieure métallique pour le remplacement des fenêtres en façade du bâtiment scolaire à l'entreprise Raboud SA, selon la procédure de gré à gré concurrentiel, pour un montant de CHF 43'673.10 TTC.

TRM10 balustrades intérieures

Le Conseil communal adjuge les travaux de réalisation des balustrades intérieures à l'entreprise Luyet Constructions Métalliques SA pour le montant de CHF 51'258.75 TTC.

TRM10 équipement de cuisine et régénération

Le Conseil communal adjuge la fourniture, le montage et la mise en service de la cuisine de régénération à l'entreprise RECATEC-CPA SA pour un montant de CHF 76'153.59 TTC.

Cuisinette cafétéria

Le Conseil communal adjuge les travaux de menuiserie intérieure pour l'agencement d'une cuisinette

cafétéria avec fourniture des appareils à l'entreprise Dubosson Frères SA, selon la procédure de gré à gré, pour un montant de CHF 17'794.62 TTC.

Ecrans d'affichage

Le Conseil communal accepte l'installation de deux écrans de 55" à l'entrée principale du bâtiment et d'un écran de 55" à l'entrée au niveau de la cour et adjuge cette commande, selon la procédure de gré à gré, à la société TV Loisir Sàrl pour un montant de CHF 23'156.55 TTC comprenant la fourniture des écrans, des supports, le programme de gestion des contenus et l'installation.

TRAIL DES DENTS-DU-MIDI - DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

Le Conseil communal accepte la demande du comité d'organisation du Trail des Dents-du-Midi pour emprunter les routes et chemins de notre commune situés sur le parcours de la manifestation qui aura lieu les 17 et 18 septembre 2021.

CRÈCHE-NURSERIE-UAPE LE PARACHUTE - ADJOINTE DE LA RESPONSABLE

Suite au départ de la titulaire, le Conseil communal accepte la nomination de Madame Mélanie Gillabert comme adjointe de la responsable de la crèche-nurserie-UAPE avec effet au 1^{er} juillet 2021.

AMÉNAGEMENT PLACES DE PARC - PARCELLE N° 1871

Le Conseil communal accepte la proposition de marquage et de signalisation sur la parcelle n° 1871 au centre du village de Troistorrents et procède à la mise à l'enquête publique et à l'homologation par les services concernés de l'Etat du Valais.

ENTRETIEN DU TORRENT, BASSIN VERSANT DE LA VIÈZE

Le Conseil communal adjuge les travaux pour assainir la parcelle de forêt en bordure de la Vièze,

entre le pont du Diable et la nouvelle passerelle reliant Troistorrents à Chenarlier, à la Bourgeoisie de Troistorrents, par son Service forestier, pour un montant de CHF 50'496.10 HT. Une subvention de 50% est accordée par l'Etat du Valais pour ces travaux.

DÉVELOPPEMENT DE MORGINS - PROCESSUS PARTICIPATIF ET AMÉNAGEMENT ÉPHÉMÈRE PLACE DU VILLAGE

Le Conseil communal accepte l'offre de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne d'un montant de CHF 2'608.10 TTC pour un atelier préparatoire destiné à définir le processus participatif à mettre en place pour consulter la population sur le développement de la station de Morgins.

Il accepte la première action proposée consistant à faire un aménagement éphémère de la Place du village et adjuge, selon la procédure de gré à gré, le mandat relatif à la réalisation de cet aménagement à la société Belandscape Sàrl pour le montant de CHF 10'500.75 TTC.

CANDIDATURES APPRENTI FORESTIER-BÛCHERON 2021

Le Conseil communal accepte l'engagement de Monsieur Keny Lehmann en qualité d'apprenti forestier - bûcheron à partir du 2 août 2021.

URBAN TRAINING - PROJET SPORT ET SANTÉ POUR TOUS

Le Conseil communal accepte la mise en place sur la commune du projet «Urban Training», projet sport et santé pour tous, dès mai 2021, pour un montant de CHF 3'000.00 TTC par saison (18 cours).

VIÈZE DE MORGINS - TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES CRUES ET NOUVEAU PONT SUR LA VIÈZE

Le Conseil communal adjuge, selon la procédure de marchés publics, les travaux d'aménagement de protection contre les crues de la Vièze à Morgins et création d'un nouveau pont sur la

Vièze à l'entreprise Michaud & Mariaux SA pour le montant total de CHF 769'522.05 TTC.

STAND DE TIR AUX PIGEONS DE L'EAU ROUGE À MORGINS - ASSAINISSEMENT

Le Conseil communal adjuge au bureau François-Xavier Marquis Sàrl le mandat pour la réalisation du projet de réaménagement du cours d'eau et l'exécution des travaux d'assainissement pour le montant de CHF 49'350.70 TTC.

PROJET D'ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE SWISSCOM À FAYOT

Compte tenu des problèmes de réseau téléphonique du secteur de Fayot où sont présents les services de secours de la vallée, différents services communaux et la zone polysportive utilisée par de nombreuses sociétés sportives devant pouvoir faire appel aux secours en cas d'urgence, le Conseil communal accepte de mettre à disposition de Swisscom une surface pour l'installation d'une antenne de téléphonie mobile. Ce projet sera mis à l'enquête publique par Swisscom.

NOTIFICATION DES TAXES DE SÉJOUR 2021

Le Conseil communal accepte de notifier les taxes de séjour forfaitaires 2021 aux propriétaires concernés.

EXPLOR GAME EN E-BIKE

Le Conseil communal accepte la mise en place sur son territoire par RDDM d'un Explor Game en e-bike et valide la pose de la signalétique et de porte-vélos.

SWISS INTERNATIONAL MOUNTAIN MARATHON

Le Conseil communal autorise le Swiss International Mountain Marathon qui aura lieu à Morgins les 14 et 15 août 2021 et accepte la mise à disposition de la salle de la Jeur ainsi que l'installation de tentes sur le terrain de foot pour la nuit du vendredi au samedi.

200 ANS DE TOURISME À MORGINS... ET DEMAIN ?

Par Corinne Cipolla, Présidente

En 2020, notre station de Morgins a fêté les 200 ans de son tourisme. L'occasion de se remémorer les heures de gloire de notre station thermale, avec ses bains, ses hôtels, l'arrivée des premières remontées mécaniques, etc. Parce qu'il est persuadé que Morgins possède tous les atouts d'une grande station, le Conseil communal a souhaité faire de son développement sa priorité pour 2021 et désire joindre la population, mais aussi les résidents de passage, à sa réflexion.

Faire revivre le centre de Morgins

Tantôt occupée par la patinoire en hiver ou par différentes manifestations en été, la Place du village de Morgins est, pour la plus grande partie de l'année, un simple parking à ciel ouvert, empêchant d'en faire un véritable lieu de rencontres et de convivialité. Avec sa magnifique église, son carillon et dans un cadre naturel exceptionnel, entre forêt et montagne, elle possède pourtant tous les atouts pour donner aux habitants et aux visiteurs de passage l'envie d'y flâner.

Un premier enjeu pour le développement de Morgins porte clairement sur le centre de la station et le moyen le plus adapté d'en faire revivre le cœur.

Concilier mobilité douce et accessibilité aux infrastructures

Ces dernières années, Morgins a fait la part belle aux voitures avec, notamment, l'aménagement de nombreuses places de stationnement. Si celles-ci amènent un confort aux visiteurs pendulaires grâce à une accessibilité simplifiée aux infrastructures, notamment aux remontées mécaniques, elles sont parfois en contradiction avec une mobilité plus douce, souhaitée par un nombre grandissant de personnes, tant résidentes que de passage à Morgins.

Parvenir à concilier mobilité douce et accessibilité aux infrastructures, tel est le second enjeu pour le développement de Morgins.



Moderniser les infrastructures de sport et loisirs

Morgins est un terrain de jeu géant à ciel ouvert. Il offre en effet un grand nombre d'activités, accessibles autant aux familles qu'aux sportifs les plus aguerris. En été, chacun peut s'adonner à la randonnée, découvrir la région en VTT « classique » ou en e-bike, s'initier au VTT de descente ou se dépenser sur des parcours de trail. En hiver, place au ski, à la randonnée à raquettes ou à ski, au ski de fond ou encore simplement à la marche. À côté de ces activités, pour la plupart gratuites et en libre accès, différentes infrastructures de sport et loisirs sont à disposition, en fonction des saisons : tennis, piscine en été ou encore patinoire en hiver. Toutefois, notre centre sportif et ses installations vieillissent et, après la rénovation de la halle de tennis, il convient maintenant de réfléchir aux autres infrastructures dont pourrait bénéficier notre station à l'avenir, celles-ci devant se développer en coordination avec celles dis-

ponibles sur l'ensemble de la destination Région Dents du Midi. Des infrastructures de sport et loisirs modernes pourront profiter autant à notre population qu'à nos hôtes de passage et permettre d'augmenter l'attrait de notre station.

Le troisième enjeu pour le développement de Morgins porte ainsi sur le développement de ses infrastructures de sport et loisirs.

Joindre la population à la réflexion

Le Conseil communal souhaite associer la population, mais aussi les hôtes de passage, à la réflexion sur ces enjeux et ainsi parvenir à un projet de développement pour Morgins qui corresponde aux attentes du plus grand nombre. Pour cela, il s'est associé à la Fondation pour le développement durable des régions de montagnes, qui l'accompagnera tout au long du processus. Dans ce cadre, plusieurs actions seront mises en place ces prochains mois.

La première action consistera à réaliser, dès cet été, un aménagement éphémère de la Place de Morgins. La population et les hôtes de passage seront invités à donner leur avis sur cet aménagement, de manière à le faire évoluer et à en dessiner le visage définitif. Celui-ci sera ensuite adapté pour la prochaine saison d'hiver et à nouveau les passants seront consultés. À terme, les retours obtenus dans le cadre de ces sondages permettront d'orienter le projet d'aménagement définitif. (Plus d'informations dans l'encart ci-dessous.)

En parallèle, un sondage sera mis en place dès cet été afin de recueillir l'avis du plus grand nombre sur Morgins et ses besoins pour l'avenir.

Cet automne, sous réserve des conditions sanitaires, des ateliers citoyens seront organisés, auxquels seront également invités les propriétaires de résidences secondaires. Ceux-ci porteront sur les thématiques du centre de Morgins, de la mobilité et des infrastructures de sport et loisirs.

Enfin, différents partenaires clés tels que les remontées mécaniques,

Région Dents du Midi, les commerçants, restaurateurs, hébergeurs, artisans ou autres, seront invités à des groupes de discussion.

Au terme de cette démarche participative, le Conseil communal souhaite élaborer un projet de développement de Morgins pour les 20 prochaines années et en définir les principales étapes, dont la première sera l'aménagement de la Place du village.

De quoi commencer à envisager les 200 prochaines années de tourisme à Morgins...



AMÉNAGEMENT ÉPHÉMÈRE LE PROJET FLOW

Par Laurent Essig, auteur du projet - bureau d'architectes paysagistes Belandscape Sàrl

UNE ÎLE DE PARTAGE AU CŒUR DU VILLAGE

Offrir un point de convergence, créer un lieu de vie convivial et intergénérationnel, proposer une parenthèse enchantée accueillante et ludique, tels sont les objectifs de l'aménagement éphémère baptisé « Flow » qui sera réalisé cet été au cœur de Morgins. Au milieu du cirque paysager unique qui l'entoure, un îlot de fraîcheur sous forme d'une clairière stylisée et végétalisée viendra animer la Place du village et offrir à ses habitants, résidents et visiteurs des espaces de détente, d'activités et de rencontres pour tous les âges.

Cet écrin de verdure offrira un point de ralliement avec une terrasse d'hospitalité et sa buvette, des jeux pour enfants inédits, des pergolas, des tables de pique-nique, des transats,

etc., autour de l'attraction phare de l'aménagement : des bassins en cascade, miroir des sources de la Vièze et de ses couleurs de l'eau.

Cet univers protecteur, composé uniquement de matériaux naturels et locaux, réutilisables et recyclables, proposera, à travers les saisons, un terrain d'expérimentation pour de multiples activités créatives. En retrait, d'autres espaces plus calmes, dédiés au farniente et au repos, compléteront l'aménagement.

Ce jardin éphémère est aussi un laboratoire d'usage pour appréhender les potentialités, les besoins et les attentes de la population et esquisser le dessin et le cahier des charges du futur aménagement de la Place de village. Ce paysage rassembleur permettra aussi de tester les ambiances, les échelles et les limites envisagées pour la réalisation définitive.

Au final, plus de 1000 m² seront à disposition des futurs acteurs du renouveau du cœur de village et de sa place. Autant de souvenirs, de rires et de partages qui resteront en mémoire d'un été à Morgins !



HORAIRES ET DIRECTIVES POUR LES CHANTIERS

L'administration communale de Troistorrents porte à la connaissance du public les horaires et directives qui suivent pour les chantiers situés à Morgins, dans la zone «touristique» approuvée par le Conseil municipal (de la route de Champot jusqu'à la frontière géographique au Lac).

Afin de développer et maintenir un tourisme de qualité lors de la saison d'été, tous les travaux bruyants sont interdits dans la station de Morgins et ses environs directs

du lundi 19 juillet au lundi 16 août 2021.

Durant cette période, tous les chantiers sont fermés jusqu'à 8h00, entre 12h00 et 13h00, dès 18h00, ainsi que tous les samedis. Plus d'information sur notre site internet : www.troistorrents.ch

L'Administration communale.

DES CADEAUX POUR LES NOUVEAU-NÉS DE LA COMMUNE

Par Céline Monay-Michaud, Commission jeunesse, santé et affaires sociales



Il y a quelques semaines, l'Office de la population a remis le tout premier cadeau de naissance offert par la Municipalité aux petits Chorgues et Morginois nés à partir du 1^{er} janvier 2021.

En plus des 80 sacs poubelle taxés d'une contenance de 35 litres, les nouveaux parents se voient offrir un body avec une adaptation du logo de la commune et comportant le slogan :

Grandir à Troistorrent, quelle chance !

Une idée de la Commission petite enfance et affaires sociales de la précédente législature. L'objectif est de marquer le coup pour les familles qui s'agrandissent avec un cadeau symbolisant l'appartenance à notre commune. Le body a été choisi en taille 6 mois, à manches courtes et unisexe.

La bibliothèque s'associe également à cet heureux évènement et offre un coffret-cadeau « Né pour lire », qui accompagne petits et grands dans la découverte du monde du livre.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES HABITANTS

Nous nous permettons de rappeler à chacun que selon l'art. 9 la loi sur le contrôle des habitants du 14 novembre 2008, ainsi que l'art. 31 du règlement communal de police du 17 janvier 2018, le délai d'annonce pour toute arrivée, départ, changement d'adresse est de 14 jours.

Les propriétaires d'appartement, agences immobilières, gérants ont également l'obligation d'annoncer des changements de locataires.

BOURGEOISIE

PROJET DE FUSION DES TRIAGES FORESTIERS

Par Corinne Cipolla, Présidente et Hilaire Dubosson, Garde forestier



Souhaitant valoriser au mieux le travail de son service forestier, lui permettre de se développer, tout en se garantissant une situation financière saine, la Bourgeoisie étudie actuellement un projet de fusion avec le triage forestier des Dents du Midi qui regroupe Val-d'Illiez et Champéry. A ce stade, aucune décision formelle n'est prise. Il s'agit dans un premier temps de mener une analyse afin de voir si cette fusion serait bénéfique pour notre service forestier et, par conséquent, pour notre Bourgeoisie.

Cette fusion apporterait plusieurs avantages :

- › Une mise en commun des compétences. Celle-ci permettrait de rationaliser les coûts au niveau des ressources humaines, de garantir une meilleure gestion du personnel et de simplifier la planification des équipes et notamment pallier aux absences.
- › La rationalisation des investissements liés au matériel et aux machines par la mise en commun des outils de chaque triage.
- › Une meilleure répartition des coûts fixes.
- › Une diversification des activités permettant d'augmenter les rentrées financières.
- › La mise en place d'une coordination globale au niveau de la vallée d'Illiez et d'une politique de gestion durable de nos forêts.
- › Un renforcement de la position de notre service forestier dans le tissu économique régional garantissant ainsi la valorisation et l'exploitation efficiente de la filière bois.

Si cette fusion se concrétise, les locaux resteraient à Troistorrents et la partie aujourd'hui louée à l'Etat du Valais serait mise à disposition du service forestier. Si, au terme de l'analyse, l'option de la fusion est retenue par le Conseil communal, elle sera bien entendu présentée et soumise pour approbation à l'Assemblée primaire bourgeoise.

CHALEUR EN VOITURE : DANGER !

Par la Police Intercommunale des Dents du Midi

A partir d'une température extérieure de 15°C, laisser votre chien enfermé dans une voiture peut s'avérer mortel. Sous l'effet des rayons du soleil, la température dans l'habitacle peut vite dépasser 50°C.

Votre chien n'aime pas la chaleur. Durant les grosses chaleurs estivales, ne laissez pas votre compagnon à quatre pattes dans votre voiture en stationnement.

En quelques minutes, un chien qui attend dans ces conditions peut être victime d'un coup de chaleur mortel. N'oubliez pas que le soleil tourne, et avec lui, l'ombre aussi. Une voiture garée à l'ombre peut rapidement se retrouver sous un soleil de plomb.

Attention : même avec la climatisation en marche, il se peut que la chaleur à l'arrière du véhicule soit trop élevée pour votre animal.

Protégez votre compagnon et adoptez les bons gestes lors de vos déplacements.



QUE SONT LES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES ?

Par Pierre-André Michel, Commission eaux, salubrité et gestion des déchets

Les néophytes (nouvelles plantes) sont des espèces végétales, importées en Europe, intentionnellement ou non, après la découverte du continent américain en 1492. La plupart de ces espèces disparaissent rapidement ou s'intègrent à la flore indigène sans causer trop de problèmes. Cependant, certaines d'entre elles se développent de manière exponentielle au point de constituer une menace. Des mesures adéquates doivent donc être adoptées le plus rapidement possible pour les contrôler.

La règle des dix pour cent

Globalement, sur 1'000 espèces exotiques arrivant chez nous, 100 ont une chance de survie, 10 s'installent durablement et 1 est potentiellement envahissante.

En Suisse, quarante espèces de plantes figurent sur la liste des néophytes envahissantes possédant, selon les connaissances actuelles, un fort potentiel de propagation et causent des dommages importants et prouvés. Elles se révèlent être de réels dangers pour la santé, la sécurité, l'agriculture et la biodiversité. Vingt-quatre de ces espèces sont présentes en Valais.

Risques et problèmes posés par les néophytes envahissantes

1. Propagation incontrôlée au détriment de la flore et de la faune locales.
2. Altération des habitats proches de l'état naturel.
3. Baisse du rendement agricole et forestier.
4. Détérioration ou déstabilisation d'ouvrages (consolidation des berges, murs de soutènement, etc.).
5. Problèmes de santé (allergies, brûlures, toxicité, etc.).



Exemple de la renouée du Japon

La renouée du Japon envahit rapidement et entièrement les berges des cours d'eau. Elle constitue des populations denses de plusieurs mètres de hauteur et sa propagation entraîne la disparition de la végétation naturelle des berges ainsi que celle de la faune associée, sur terre et dans l'eau. Les parties aériennes de la plante meurent en hiver, laissant les berges dénudées et ainsi exposées à l'érosion. Ses rhizomes, déstabilisant les ouvrages de consolidation contre les crues, entraînent des coûts d'entretien élevés.

Plusieurs de ces espèces ont été introduites comme plantes ornementales et peuplent encore les jardins privés. Merci de contrôler vos jardins pour aider à lutter contre leur propagation.

Que faire ?

Vous avez trouvé une plante chez vous ou sur le territoire communal ?

- Identifiez l'espèce en vous référant au site www.infoflora.ch, section « Néophytes ».
- Annoncez le cas via Infoflora ou le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage.
- Intervenez le plus tôt possible, idéalement avant la floraison, en traitant la plante. Si la plante a déjà fleuri, coupez les fleurs et évacuez-les. Assurez-vous ensuite de l'absence de repousse pendant plusieurs années.

- En cas de doute ou pour toutes questions, vous pouvez contacter notre Garde-forestier, M. Hilaire Dubosson, par mail à l'adresse bourgeoisie@troistorrents.ch.

Retrouvez toutes ces informations sur le site de la Commune de Troistorrents, sous la rubrique « Pratique », section « Gestion des déchets ».



Buddléia

Hauteur : 2-4 m

Habitat : Cultivé dans les jardins, naturalisé sur les berges de cours d'eau, les lisières, les clairières, les talus de routes et de voies ferrées, les gravières, les décharges, etc.



Lupin

Hauteur: 60-150 cm

Habitat : Prairies, zones humides, talus de route, berges de cours d'eau; jusqu'à 2'000 m d'altitude.

ÉCOLE

ET SI ON FAISAIT DES ÉCHANGES VIRTUELS ?

Par Pierre-Yves Barth et Patricia Bourgeois, enseignants



Pour la deuxième année consécutive, ce satané virus a chamboulé nos plans. Ainsi, les élèves de 9 CO et 10 CO inscrits au programme « Deux langues, ein Ziel » ont vu leur semaine d'échange linguistique tomber à l'eau.

Nous avons donc décidé de mettre sur pied une semaine spéciale alliant communication à distance avec l'école partenaire et utilisation des nouvelles technologies (montages vidéo, émissions radio, etc.). Sacré défi, tant

pour les élèves que pour les enseignants qui les encadraient !

La semaine fut riche et le bilan plus que positif.

Les élèves ont tourné diffé-

rentes vidéos dans lesquelles ils présentaient leur école, les villages de la vallée ou encore les joies du ski de fond. Ils se sont ensuite attelés aux montages vidéo et les ont envoyés à leurs correspondants. Le mercredi, ils avaient rendez-vous avec leur binôme germanophone en duplex ! Le plus dur a été d'interagir en direct car la rencontre a été parasitée par la mauvaise qualité du son et quelques blancs dus au stress. Finalement, ils ont réalisé plusieurs émissions radio* dont les podcasts ont été

transmis à l'école bernoise. Les visages souriants des élèves à la fin de la semaine nous ont entièrement convaincus qu'il est possible d'allier apprentissage et plaisir.

Nous tenons à remercier les collègues qui nous ont aidés à encadrer les élèves dans les différentes activités, la direction qui nous a soutenus dans ce projet ainsi que toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre aux questions de nos journalistes en herbe, et ce, en prouvant qu'il n'est pas nécessaire de maîtriser toutes les finesses de la langue pour se faire comprendre ! Néanmoins, nous espérons qu'en 2022 l'échange pourra se faire physiquement.

***Vous pouvez retrouver les podcasts des émissions radio sur :**
www.radiobus.fm/podcast/radio-3t-troistorrents

SANS PEUR CHEZ TOI

Par Corinne Dervev et Bernard Gaillard, Médiateurs du CO

Les élèves formés à la « Médiation par les Pairs » par les médiateurs du Cycle d'Orientation de Troistorrents, organisent deux fois par année un dîner-partage ouvert à tous les élèves du CO. Ainsi, ils s'exercent au rôle de transmetteurs.

Ils choisissent un thème de discussion pour animer 2 heures de partage sur la pause de midi. Les thèmes traitent de problématiques touchant la santé : harcèlement, suicide, automutilation, violences, etc.

Si un moment est réservé au pique-nique partagé et à des discussions libres, les animateurs

du jour planifient des activités permettant à chacun de s'exprimer : jeux coopératifs, vidéos, témoignages, sondages, ateliers créatifs, etc. Une partie récréative, une autre théorique pleine de conseils pratiques et une dernière participative où chacun a droit à la parole.

Le 1^{er} avril dernier, les animateurs du jour avaient choisi le thème « Sans peur chez toi », pour une éducation non violente, avec la participation de NCBI Suisse (National Coalition Building Institute). Les élèves ont réalisé un flyer contenant des renseignements pratiques. Celui-ci a été distribué à tous les élèves du CO. Nous avons ainsi pu découvrir l'utilisation d'un sondage à

partir de l'application de smartphone « Mentimeter ». Grâce à celle-ci, toutes les réponses sont rapidement analysées sous forme de graphique et les débats peuvent se faire.

Un jeu de rôle a également été créé et interprété. Enfin, une mise en commun de tout ce qui a été retenu a clos ce dîner-partage au terme duquel nous avons savouré un gâteau d'anniversaire avant de nous souhaiter de bonnes vacances de Pâques.

Le bilan de ces « dîners-partages » est positif. Il permet aux jeunes animateurs de s'impliquer dans leur rôle de médiateur. Si le moment se veut récréatif, il est également instructif et convivial.

UNE CLASSE DE 8 H PRIMÉE À UN CONCOURS DE JOURNALISME

Par Vanessa Coppey, Enseignante

La classe 8 H de Mmes Amoos et Coppey est arrivée seconde à un concours romand de journalisme organisé durant la semaine des médias. Il s'agissait de confectionner « la Une » d'un journal fictif.



Lorsque les vrais journalistes quittent la classe de 8H le lundi 11 janvier dernier, les élèves sont complètement anéantis. Ils viennent d'essayer de nombreuses critiques très pointues. Le nom du journal a été critiqué, « Chorgue News », incompréhensible pour un lectorat de Suisse romande. La mise en page n'était pas correcte non plus. Par contre, les professionnels ont relevé la qualité des informations très locales qui a fait la force de notre « Une ».

Ces deux représentants de la semaine des médias ont été accueillis dans notre classe pour nous remettre notre prix. La COVID-19, toujours présente, nous a empêchés de profiter d'une belle cérémonie dans les locaux de la RTS à Lausanne car, malgré ces critiques, la classe s'est bel et bien illustrée en arrivant deuxième de la catégorie cycle 2 lors de ce concours, organisé en novembre 2020.

Tout commence le lundi 16 novembre. Les règles du concours sont expliquées aux élèves et, tout de suite, ils réfléchissent aux informations pouvant ressortir dans leur « Une » de journal. Déjà la motivation est là.

Le lendemain, les thèmes sont passés en revue et les plus intéressants pour les élèves sont sélectionnés. Puis, vient le temps de donner des rôles à chacun pour que tous s'impliquent dans le projet, en profitent et développent de nombreuses compétences. De la recherche des informations, aux prises de photo et dessin de la météo, tout y est passé !

Durant toute la journée, les élèves ont chacun un rôle bien défini : journaliste, photographe, responsable météo, responsable publicité et graphiste. Lors de l'attribution des rôles : problème ! Personne ne veut être journaliste. Un tirage au sort pour désigner ces postes-clés est donc organisé.

Ensuite, les enfants se mettent au travail par brigade composée de deux journalistes et d'un photographe, tandis que les publicitaires, les graphistes et les météorologistes font chauffer les ordinateurs ou les crayons.

Quand on demande aux élèves si l'activité a été appréciée, ils sont unanimes : « L'ambiance était cool, tout le monde a participé » note Cindy.

L'activité a en effet soudé les élèves sur un même projet et leur a permis de développer leur créativité et leur autonomie.

Comme le relève Mathilde : « J'ai bien aimé la coopération entre nous. Il n'y avait pas de disputes, on était presque tous d'accord avec les autres ».

La 2^e place est la cerise sur le gâteau !

Comment les élèves du CO supportent-ils le masque ?
Les élèves supportent le masque avec difficulté. Quand ils rentrent chez eux, ils sont contents d'enlever leur masque. Nous avons interrogé Mlle Jade. P. 6
Photo : Audrey

Recette de la salée du Val-d'Illiez
C'est une spécialité de la vallée. Tout le monde nous l'envie.
www.cuisine.actuelle.fr
Découvrez la recette P. 13

Le concours de math pour des fans de logique.
Nous vous conseillons de participer au 35^{ème} championnat international des jeux mathématiques et logiques.
Inscription P. 10
Photo:Théo

Chorgue News
Mardi 17 novembre 2020
www.chorguenews.ch
Place du Collège /1872 Troistorrents

Qui pour seconder Corinne Cipolla à la commune ?
Il y a encore de l'indécision dans l'air pour la Vice-Présidence. En effet, on n'a pas pu départager les candidats, les votes étaient trop serrés. Mais il faut en choisir un seul lors des prochaines élections. P. 4-5

La maison de commune s'agrandit
La maison de commune a décidé de venir s'installer à côté de l'école. Mais la construction sera seulement terminée au printemps 2021 à cause du Covid-19 P. 8
Dessins : Lya et Louis Photo : Timmy

Fusion des remontées mécaniques
Après un échec en octobre 2019, les remontées mécaniques de Morgins et Champéry ont pu s'unir, afin d'agrandir la région et de se soutenir. P.19

Le Nouvelliste
Le Nouvelliste
Le Nouvelliste

THE FACTION
collectif

UN NOUVEAU SERVICE À L'ÉCOUTE DES SENIORS

Par Céline Monay-Michaud, Commission jeunesse, santé et affaires sociales



Le Bureau régional d'information et de coordination Seniors a ouvert ses portes à Monthey le 26 avril dernier. Cette nouvelle structure est à disposition des seniors de Troistorrents-Morgins et de la région pour répondre à leurs questions et les guider vers les bonnes ressources.

Une toute nouvelle structure vient d'ouvrir ses portes à Monthey le 26 avril et a pour objectif de faciliter la vie des seniors de la région. Il s'agit du Bureau régional d'information et de coordination, le BRIC Seniors. La répondante, Stéphanie Berrut, accueille les personnes âgées de 60 ans et plus ou leurs proches. Elle les écoute, les conseille et les oriente vers les services appropriés. Les thématiques abordées sont nombreuses : assurances sociales, aides financières ou administratives, directives anticipées, aide et soins à domicile, logement, entrée en EMS, soutien aux proches-aidants, mobilité, offre d'activités sportives, culturelles, ou de loisirs, etc. « Les seniors recherchent régulièrement des informations et ne savent pas toujours vers qui se tourner. Il faut avouer que c'est parfois le parcours du combattant pour trouver le bon interlocuteur et obtenir la réponse adéquate. Ils ne connaissent pas non plus forcément toute l'offre des prestations existantes », souligne Stéphanie Berrut.

CONSEILS GRATUITS ET CONFIDENTIELS

Ce guichet a pour objectif de simplifier la tâche des seniors en leur permettant d'avoir une seule porte d'entrée pour les diriger vers toutes les prestations et les organismes existants. Cela leur évite des démarches inutiles et parfois décourageantes. Le service est gratuit et confidentiel. Cette nouvelle offre est portée par Pro Senectute Valais-Wallis et le CMS Bas-Valais, site de Monthey. Autour de ces deux institutions publiques reconnues, cinq Communes sont parties prenantes du projet et le soutiennent financièrement : Monthey, Collombey-Muraz, Troistorrents, Val-d'Illeiez et Champéry.

Adresse Avenue du Théâtre 14, 1870 Monthey (en face du théâtre du Crochetan)
Tél. 024 565 80 86
E-mail bric@vs.prosenectute.ch
Horaires Lundi et jeudi, sur rendez-vous
 Mardi, de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (permanence sans rendez-vous)
Infos vs.prosenectute.ch/fr/conseil/bric.html

PHILIPPE ZURLINDEN PREND LA DIRECTION DE L'EMS LES 3 SAPINS

Par Céline Monay-Michaud, Commission jeunesse, santé et affaires sociales

Le Conseil de Fondation de l'EMS Les 3 Sapins a désigné son nouveau directeur en la personne de Philippe Zurlinden. Ce dernier a pris ses fonctions le 1^{er} février 2021 et succède à Didier Kalbfuss qui, après 6 ans à la tête de l'établissement médico-social, a souhaité saisir une nouvelle opportunité professionnelle.

Après 6 ans passés à la direction de l'EMS Les 3 Sapins à Troistorrents, Didier Kalbfuss a passé le témoin, le 1^{er} février dernier, à Philippe Zurlinden. Pour assurer un passage de témoin optimal, il a travaillé, durant 1 mois, en collaboration avec Didier Kalbfuss avant que celui-ci ne quitte l'institution à la fin du mois de février.

Agé de 45 ans, Philippe Zurlinden est au bénéfice d'une solide expérience dans le management, les finances et la gestion d'équipe en EMS. Domicilié à Fully, il a assumé, de 2017 à ce jour, la fonction de directeur des EMS de la Sionge en Gruyère (FR). Cet établissement médico-social comprend deux sites de 34 et 40 lits, un accueil de



jour et un accueil extra-scolaire. Il a encadré une équipe de quelque 170 collaborateurs. Dans le cadre de son activité, Philippe Zurlinden a implémenté une norme qualité (QUAFIPA) et instauré l'ensemble des politiques liées aux Ressources Humaines.

Philippe Zurlinden est au bénéfice d'un diplôme de Management des Institutions Sociales reconnu au titre de directeur d'EMS. Il la complète actuellement par une formation pour obtenir le Brevet Fédéral de Directeur d'institution sociale et médico-sociale qu'il achèvera cette année.

Dans sa nouvelle fonction, Philippe Zurlinden aura notamment pour mission de travailler sur le projet d'agrandissement de l'EMS Les 3 Sapins. Comprenant actuellement 48 lits, le Foyer augmentera sa capacité d'accueil de 17 lits. Parmi les tâches qui l'attendent figurent également l'application des recommandations de la prochaine planification cantonale des soins de

longue durée ainsi que le développement des prestations en lien avec les besoins du réseau médico-social de la vallée d'Illeiez.

Suite à une confusion dans l'interprétation des chiffres issus de notre base de données, le chiffre communiqué dans l'article « Portrait de la population communale au 31.12.2020 » de l'édition de février 2021 contenait une erreur.

En effet, en 2020 notre EMS a enregistré 5 décès de personnes domiciliées sur notre commune et non pas 27 comme indiqué.

Nous nous excusons pour cette erreur.

90 ANS DE GERMAINE STORELLI

Le 6 mars 1931, Adèle et Antoine Buisson déjà parents de Marcel et Suzie s'apprêtent à accueillir leur petite Germaine. Plus tard, naîtra Nanette et la famille sera vraiment complète.

Avant d'élire domicile à Morgins, Germaine a fait son chemin. Elle a travaillé pendant plusieurs années à l'atelier de pierres fines sur les hauts de Vionnaz.

Durant cette période, passionnée de bals, elle se déplaçait régulièrement à vélo entre Vionnaz et Saint-Gingolph afin d'y danser jusqu'au bout de la nuit. C'est d'ailleurs lors de l'un d'eux, en 1948, qu'elle tombe sous le charme d'un séduisant douanier au doux prénom de René. Ce dernier lui demande sa main et l'épouse chez les capucins à l'abbaye de Saint-Maurice, le 23 décembre 1950. Le début d'une magnifique histoire d'amour qui durera une septantaine d'années.

De par son métier, René doit beaucoup se déplacer. Peut importe l'endroit, Germaine l'accompagne. Ils mènent une vie de nomades et déposent leurs valises tout d'abord à Saint-Gingolph, puis à Champéry où naîtront Jacqueline et Paulette. Ils retournent quelques années plus tard à Saint-Gingolph où viendra au monde Mireille, la petite dernière. Mais leur route ne s'arrête pas là. Ils déménagent encore à Châtelard, à Torgon, pour revenir s'installer définitivement à Morgins.

Au fil des années, Germaine a le bonheur d'accueillir 6 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Germaine et son mari René, aujourd'hui disparu, aimaient partager des moments conviviaux avec leurs proches. Que ce soit lors de longues soirées chez leurs amis, la famille Trinquaz à la Chapelle d'Abondance ou lors des marchés morginois où elle se plaît toujours à déguster la petite Dame de Sion en jouant au Bingo. Elle apprécie également l'apéro du dimanche, après



la messe, où elle peut partager un agréable moment avec ses amies. Pour les tiens, tu es un beau chemin. Un chemin d'hier qui mène vers demain. Un exemple à suivre, un modèle de sagesse. Merci d'avoir été et d'être encore notre modèle de vie. Tu es une personne merveilleuse et on t'aime d'un amour infini.

Gros Bisous, Ta famille

DÉCORONS NOS VILLAGES !

Par Brigitte Diserens, Groupe « T'M la déco »



Vous l'avez sans doute remarqué, notre groupe de décoration « T'M la déco » ne s'arrête plus. Après

Pour le 1^{er} août, les traditionnels couleurs suisses viendront égayer notre commune. Mais, pour que cette dé-

coration puisse être encore plus belle, nous avons besoin de votre aide. Nous invitons chacun d'entre vous à décorer librement son balcon, son jardin ou une partie de son habitation avec des drapeaux, fanions ou autres accessoires aux couleurs suisses ou valaisannes.

De quoi offrir une décoration villageoise typique, chaleureuse et colorée, aussi bien à nos résidents qu'à nos visiteurs estivaux.

Alors tous à vos drapeaux et bel été !

A PIED EN SÉCURITÉ !

par Sarah Wassmer-Joris, Commissions école obligatoire et sport et loisirs

Afin de proposer une alternative saine, sécuritaire, économique, conviviale et écologique au transport scolaire habituel, la Commune a lancé, une nouvelle fois, un sondage pour savoir si les parents étaient intéressés par la mise en place de lignes de Pedibus.

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite des parents et de bénévoles. Il aurait permis de remplacer le transport en bus de certains enfants, même en bas âge, par un accompagnement, leur permettant ainsi de pratiquer une activité physique tout en garantissant leur sécurité.

Malheureusement, bien que ce projet ait suscité beaucoup de réactions positives, un nombre insuffisant de parents s'est montré intéressé à y participer pour que celui-ci puisse voir le jour. Nous remercions toutefois



les familles ayant répondu favorablement.

Il est probable que l'offre de transport scolaire proposée à ce jour répondra aux besoins de la majorité en assurant confort et sécurité aux familles.

Toutefois, un certain nombre d'élèves se rendent à pied à l'école et, pour eux, la question de la sécurité sur le chemin de l'école reste centrale. La Commune va donc poursuivre le travail afin d'assurer

des cheminements appropriés et sécurisés. Elle travaille pour cela en collaboration avec le Canton, notamment pour les tronçons se situant aux abords de la route cantonale. Un trottoir et des passages piétons vont ainsi être aménagés en 2022, de la chapelle de St-André au virage « Es-Cortaz », et d'autres projets sont en cours de réflexion.

Au final, que ce soit pour aller à l'école ou dans la vie de tous les jours, pouvoir se déplacer à pied devrait être considéré comme une chance tant on connaît aujourd'hui l'importance de pratiquer une activité physique régulière.

Alors Pédibus ou pas, les vacances seront bientôt là ! Nous vous souhaitons de profiter de ces beaux moments en famille et n'oubliez pas de planifier quelques marches en montagne ou ailleurs durant ces vacances. Comme on le sait, le mouvement et l'air frais sont bons pour la santé de toute la famille.

Bel été en mouvement à tous.

URBAN TRAINING DÉBARQUE À TROISTORRENTS

par Sarah Wassmer-Joris, Commission sport et loisirs

Tout le monde a besoin d'un bon bol d'air frais, de se rencontrer et de bouger. Surtout après ces derniers mois difficiles.

La Commission sport et loisirs a eu cette idée pour vous :

Offrir une activité gratuite à la population favorisant la santé et la cohésion sociale. De quoi vous permettre de prendre un nouveau souffle.

Pour qui ? Toute personne dès 16 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, de tonifier sa silhouette ou de retrouver le plaisir du sport.

Comment ? Un parcours de santé de 60 minutes d'activité en plein air en se servant du mobilier urbain, suivi d'une séance de stretching dans une ambiance dynamique et ludique.

Combien ? 25 participants par cours.

Inscriptions et dates ? Les lundis soirs à 18h30. Inscription obligatoire à chaque cours sur le site:

www.urban-training.ch



Alors go go go... à vos baskets !



UNE BELLE SAISON POUR LE SKI TEAM DENTS DU MIDI

Par Donnah Clarke, Présidente

Le Ski Team Dents du Midi est une association des clubs de ski de la vallée, réunissant les meilleurs athlètes U12, U14 et U16 de ski alpin. Il est également ouvert aux plus jeunes et les clubs de Monthey, Massongex, Collombey-Muraz et Torgon en font aussi partie.

Les 34 jeunes athlètes sont formés dans un environnement professionnel, structuré en deux groupes :

- › Le groupe Ski Valais, regroupant les athlètes U14 et U16 faisant partie des « cadres » de Ski Valais.
- › Le groupe Préformation, rassemblant les athlètes U12, U14 et U16 n'étant pas sélectionnés à Ski Valais.

Malgré les complications liées à la pandémie, le Ski Team a réussi à accumuler 91 jours d'entraînements dans notre région entre décembre 2020 et avril 2021. Les compétitions ont été annulées jusqu'au début du mois de mars, mais Ski Valais a toutefois pu organiser, en janvier et février, des entraînements chronométrés et des confrontations inter-groupes afin de maintenir l'esprit de compétition des enfants.

Dans le groupe Ski Valais, nous retrouvons deux athlètes domiciliés sur la commune de Troistorrents :

- › **Louis Bovard**, du Ski-Club Morgins a effectué sa dernière année en tant que U16. Louis a bien débuté la saison et, grâce à des entraînements intensifs, a fait d'énormes progrès en technique. Malheureusement, il s'est blessé avant le début des courses et n'a pu rechausser ses skis qu'à la fin de la saison.
- › **Robert Clarke**, du Ski-Club Troistorrents a concouru en 1^{ère} année U16. Dès les premières courses, Robert est monté sur le podium en slalom U16 et a ainsi été sélectionné pour participer aux courses IRW aux Diablerets et à Veysonnaz. Après des résultats prometteurs dans ces courses, il a été sélectionné pour participer aux courses nationales à Verbier, réunissant les meilleurs skieurs U16 de Suisse. Parti en queue de peloton, il a obtenu la 53^{ème} place le premier jour et la 45^{ème} place le deuxième jour. Deux autres podiums à Veysonnaz, dans les courses de slalom Ski Valais, ainsi qu'une 9^{ème} et 8^{ème} place à Zinal, dans les courses de slalom géant, ont clôturé une saison réussie.



Trois jeunes de la commune ont évolué cette saison dans le groupe Préformation : **Michael Salvesen** du Ski-Club Troistorrents ainsi qu'**Arnaud et Thibaud Mairet** du Ski-Club Morgins ont évolué en 1^{ère} année U14. Ils ont tous trois réalisé d'énormes progrès grâce à leur entraîneur, Anthony Cruz-Mermy, assisté cette saison par l'ancien coureur français de Coupe du Monde Robin Buffet, de La Clusaz. Bien qu'il n'y ait pas eu de podium pour ces garçons, ils ont fini régulièrement dans la 1^{ère} moitié du « peloton » dans une catégorie d'âge regroupant 75 à 80 athlètes. Des résultats prometteurs.

Grâce à l'excellent travail des entraîneurs et la formidable motivation des athlètes, de grands progrès ont marqué la saison de tous nos jeunes compétiteurs. Tous font preuve d'un énorme engagement et dévouement lors des entraînements physiques ou sur la neige, manquant rarement un jour. Il suffit de regarder leurs résultats pour constater que ce travail a payé. Plusieurs athlètes du Ski Team se sont en effet illustrés dans différentes courses et sont montés sur le podium à plusieurs reprises.

Après une pause bien méritée durant le mois de mai, les athlètes du groupe Ski Valais reprendront, début juin, le chemin des entraînements physiques. L'événement marquant la reprise des entraînements est le « Cleaning Day », une journée organisée par Ski Valais dans tous les centres régionaux de performance (il y en a 8 en Valais, dont le Ski Team Dents du Midi) et consacrée au nettoyage des pistes de ski. Cette année, elle aura normalement lieu le samedi 5 juin à Morgins. Grâce aux entraîneurs, la préparation physique estivale se veut ludique et variée. En salle, en roller sur un « pump track » ou en VTT sur les chemins de montagne, nos jeunes sportifs sont motivés et se donnent à fond lors de chaque séance ! Les athlètes Ski Valais U16 ont droit à une séance hebdomadaire de musculation, à quoi s'ajoutent, pour l'ensemble du team, des séances d'entraînement de ski. Nous leur souhaitons d'ores et déjà le meilleur pour la période de préparation physique d'été.



Le retour sur la neige, prévu en juillet sur les glaciers pour les U16 et U18 et en septembre pour les plus jeunes athlètes du groupe Ski Valais, se fera à la mi-octobre pour les plus jeunes. En attendant que les pistes des Portes du Soleil soient prêtes à les accueillir, tous nos athlètes s'entraîneront à Glacier 3000.

Nous espérons qu'ils seront rejoints par quelques autres jeunes de la commune qui décideront de continuer la compétition après les 3 années passées en « cadets ».

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Sans le soutien de généreux donateurs, le Ski Team ne pourrait pas assurer ses activités.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont parrainés lors de notre projet HerosLocaux « Achat d'un nouveau bus » en fin d'année passée. Grâce à vous tous, notre recherche de dons a connu un franc succès.

Nous remercions également nos différents sponsors sans qui l'aventure « Ski Team Dents du Midi » ne pourrait pas continuer :

- › Portes du Soleil Suisse SA (sponsor principal)
- › Région Dents du Midi (sponsor principal)
- › Famsa Fabrique d'Agglomérés Monthey SA (sponsor principal)
- › Banque Raiffeisen (sponsor principal)
- › Stadler Champidistribution SA, Aigle (co-sponsor)

- › Raymond Rithner SA, Monthey (co-sponsor)
- › Assurance La Bâloise, Morgins (co-sponsor)
- › Service e-motion & machines, Monthey (co-sponsor)
- › Alpage Lapisa, Champéry (co-sponsor)

Vous êtes directeur d'une société ou propriétaire d'un commerce et vous souhaitez soutenir financièrement les jeunes compétiteurs de la vallée d'Illeliez ? Alors n'hésitez pas et devenez l'un de nos sponsors ! Renseignements auprès de Mme Donnah Clarke, Présidente de Ski Team Dents du Midi (tél. 076 368 38 12).

N'hésitez pas à nous suivre !

Les résultats de nos athlètes vous intéressent ? Vous désirez être au courant de nos activités ? Suivez-nous via notre page Facebook Ski Team Dents du Midi - Portes du Soleil ou via notre compte Instagram Ski Team Dents du Midi.

MERCREDI C'EST SKI !

Par Sarah Wassmer-Joris, Commission sport et loisirs



Des craintes, quelques peurs, de l'appréhension voire quelques larmes lors du premier rendez-vous. Mais au final, un démarrage en trompette, dirigé par Patrick dont la voix est portante :

« En place tout le monde, groupe 1, groupe 2, groupe 3 et les « Mercredi c'est ski » peuvent commencer. »

Le concept est simple : redonner de la ferveur à la pratique du ski. Au programme, 10 après-midis pour 115 enfants, accompagnés par 19 moniteurs du Ski-club de Troistorrents et 8 professeurs de l'ESS et de l'ESI de Morgins.

Skis chaussés, têtes protégées, yeux camouflés, on devine des sourires, on entend des éclats de rire. La formule parfaite pour passer de merveilleux moments entre copains et copines que les enfants glisseront sur leurs étagères à souvenirs.

« Le Mercredi c'est ski c'est top »

Voici les mots utilisés par les chanceux inscrits à ce programme mis en place par la Commission sport et loisirs, en collaboration avec le Ski-club de Troistorrents et la Commune.

Lorsque l'on voit arriver ces enfants pour skier, on ressent du bonheur et on se sent réconforté de voir ce magnifique lot de petites têtes casquées si heureuses.



A gauche, l'oreille est attirée :

« Toi mon copain, tu ne pars pas sans moi ».

A droite, des paroles glissées tout discrètement :

« J'espère qu'on aura ce moniteur car il est trop cool. Avec lui on peut faire du hors-piste de malade... ».

Le lapin blanc n'aura jamais ouvert son passage secret à autant d'enfants que durant cette saison hivernale. Se remémorer les souvenirs de son enfance en entendant les enfants s'exprimer, raconter, échanger entre eux. En s'imbibant de cette ambiance enfantine, des journées remplies de descentes au lapin blanc et de rigolades reviennent en mémoire.

Chaque mercredi, l'excitation d'aller skier monte en puissance. Jamais fatigués, jamais rassasiés, ils en veulent encore et encore.

Les moniteurs, une équipe de gais lurons, attentifs et professionnels, sont au taquet pour répondre aux besoins de leurs protégés.

Le 31 mars a marqué la fin, la der des ders. Le soleil était là, la bonne humeur aussi et surtout l'envie de remettre ça l'hiver prochain. A présent, place au repos bien mérité et à la saison d'été.

Promis, nous travaillons déjà à l'élaboration de la 2^{ème} édition de **« Mercredi c'est ski » !**

MORGINS DANS LE TOP 10 DES PETITES STATIONS DE SKI FAMILIALES DES ALPES SELON LE NATIONAL GEOGRAPHIC

Le 19 avril dernier, le National Geographic a publié son classement des 10 meilleures stations de ski des Alpes pour les familles. A côté de deux autres stations valaisannes, Grimontz (1^{er}) et La Tzoumaz (3^{ème}), Morgins figure à la 9^{ème} place de ce classement qui met à l'honneur le charme et l'authenticité des petites stations. Les 3 stations valaisannes sont les seules stations suisses à faire partie du classement aux côtés de stations françaises, italiennes ou encore autrichiennes.

Le National Geographic a ainsi sélectionné les meilleures petites stations de ski, avec un accès illimité à la montagne et idéales pour les familles. Morgins est décrit comme un joli petit village de montagne, loin du tourisme de masse, disposant d'un vaste domaine skiable adapté à tous les niveaux et où les familles peuvent profiter d'une vaste gamme d'activités hivernales. Une belle reconnaissance pour notre station qui confirme qu'elle a tous les atouts d'une grande « petite station » !

TENNIS-CLUB MORGINS L'ÉCOLE DES VALEURS DU SPORT

Par Nadia Thiongane, Membre du comité

Halle fermée, cours suspendus, manifestations annulées. Vous connaissez la chanson. C'est tout un monde et ses petites habitudes qui ont été stoppés net. Si tout cela n'est pas encore tout à fait derrière nous, il semble que l'on va pouvoir (re)vivre avec. Les retrouvailles entre copains pour les entraînements, les premiers frissons de la compétition avec les inter-clubs juniors, la traditionnelle fête de l'école de tennis... nos 40 petits champions en herbe les attendaient avec impatience. Tout cela bien sûr dans le strict respect des mesures sanitaires.

Et nous aussi – le comité et bien sûr Philippe, leur professeur ! Parce que notre école de tennis là-haut dans la montagne, coincée entre la piscine, le ranch et le parc des neiges, c'est l'avenir de notre club. Avant tout une famille avec des valeurs communes, qui permettent de créer des liens, quel que soit l'âge ou le niveau de jeu. Souvent même les papas et les mamans s'y mettent aussi. C'est l'amour du maillot qui permet de passer du « petit » de l'école de tennis à l'équipe interclubs des grands (qui savent fêter dignement les défaites comme les



victoires et couvrir leurs nouvelles recrues à merveille) puis pourquoi pas au comité, comme Frédéric, notre président, qui a franchi toutes les étapes.

Si vous cherchez une activité complète pour votre enfant, vous l'avez trouvée. Physiquement, le tennis entraîne une grande dépense énergétique et muscle tout le corps. Au niveau psychomoteur, il exerce l'adresse et la coordination et il forge le mental et le sens tactique, se jouant presque autant dans la tête que dans les jambes. On apprend à gérer ses émotions, à prendre confiance en soi et à développer ses facultés d'adaptation. En plus, c'est ludique, avec du matériel et des exercices adaptés à tous les âges.

Au Tennis-Club Morgins, que votre enfant soit un compétiteur dans l'âme ou adepte du tennis loisirs, il bénéficie de notre même attention. Ce n'est pas son niveau ou le nombre de matchs gagnés qui nous intéressent mais sa

personnalité et son enthousiasme. Chaque enfant reçoit un enseignement de la part de notre professeur diplômé Swisstennis, fidèle au club depuis 30 ans. Tous les cours sont garantis, de septembre à juin, grâce à notre halle de tennis qui nous permet de jouer par tous les temps. De plus, les enfants inscrits à l'école de tennis peuvent utiliser l'infrastructure gratuitement, même en dehors des cours, grâce à la générosité de la Commune.

Alors avec les beaux jours qui reviennent, skis et luges rangés, n'hésitez pas à nous contacter pour faire un galop d'essai... valable pour les adultes également bien sûr !

Informations et tarifs sur : www.tcmorgins.ch/lecole-de-tennis

L'UNION INSTRUMENTALE RECRUTE !



« La musique est un langage universel qui vous suit toute votre vie, venez l'apprendre avec nous ! »

A partir de la 3H, adultes y compris, la fanfare du village vous propose une formation musicale dans le but de rejoindre nos rangs sous la baguette attentive de notre directeur Bernard Métrailler.

Vous apprendrez d'abord le solfège en cours collectifs très ludiques puis, quelques mois après, vous mettrez en pratique vos acquis avec l'instrument de votre choix sous forme de cours individuel. Contre bons soins sont à votre disposition le cornet, l'alto, le baryton, l'euphonium, le trombone à coulisse, le tambour ou encore le tuba.

Pour répondre aux exigences de chaque instrument, les élèves sont encadrés par de sympathiques professeurs expérimentés qui sont Messieurs Joseph Fossérat, Bernard Métrailler,



René Bobilier pour les cuivres et Eric Varone pour les tambours.

La fierté de notre société se prénomme «**La Chorguette**». C'est notre relève composée de 31 élèves jouant ensemble dès le début de leur formation. Elle est dirigée depuis plusieurs années par Joseph Fossérat et, dès cet automne, Fabien Beney formé chez nous, reprendra le flambeau. C'est l'occasion idéale de participer à des concerts, des camps musicaux, des sorties récréatives, des auditions et plus encore.

La saison 2021/22 débute le 23 août. Rejoignez-nous en vous inscrivant jusqu'au 10 août.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Joseph Fossérat
Resp. de l'école de musique
077 505 28 59
fosserrat@hotmail.com

Véronique Kühni
Co-présidente
078 635 50 19
vero.kuehni@bluewin.ch

Eric Varone
Co-président
079 246 15 22
varones.es@bluewin.ch



LE CHŒUR MIXTE CHANTE-VIÈZE

vous informe de la reprise de ses répétitions.

Les lundis soirs, à l'ancienne école de Chenarlier, depuis le 10 mai et pour tout l'été, sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Renseignements auprès du président :
Monsieur Christian Pannatier
079 478 69 89



ESCAPE LIFE MORGINS

Par Emmanuelle Breiner, Conceptrice du projet

LA MALÉDICTION DE L'EAU ROUGE

Avec l'arrivée des beaux jours, Morgins s'apprête à inaugurer un projet de tourisme ludique et didactique tout à fait innovant et unique en son genre ! Un Escape Life adapté aux spécificités de Morgins. Un circuit énigmatique, complètement outdoor, praticable en été comme en hiver. Une prouesse en termes d'innovation et de conception qui propose aux joueurs de 12 à 90 ans de partir à la recherche de 4 statues totem érigées dans une nature époustouflante et incontournable.

Encore faut-il s'intéresser à l'histoire de Morgins, à ses légendes, à son patois ainsi qu'à son écosystème afin de comprendre comment ramener ces 4 énigmatiques œuvres d'art à la vie. Qu'il s'agisse d'une chouette chevêche, symbole d'intuition et de connaissances, d'une grenouille rousse ou d'une étonnante boule de cristal, soyez-en certains, toutes ces créatures ont une excellente raison de vous divulguer leurs secrets ! Faites-en vos alliées car sans elles, mêmes les plus talentueux d'entre vous ne sauraient lever la malédiction qui pèse depuis peu sur Morgins et sa vertueuse source rouge... Une aventure aux frontières entre énigmes, nature, histoire, art, technologies et mystères. En serez-vous digne ?



ESCAPE LIFE

- › Ouverture en juin 2021 (date précise à définir).
- › De 4 à 30 personnes, dès 12 ans.
- › En une, deux ou trois équipes selon le nombre de participants.
- › En été comme en hiver.
- › Environ 2h30 de jeu sur un circuit de 5 à 6 km en pleine nature.
- › Tarifs CHF 30.00/pers. de 4 à 10 joueurs
CHF 25.00/pers. de 11 à 30 joueurs
Gratuit pour les moins de 12 ans
Multipass -10%

Renseignements et inscriptions sur :
www.regiondumidi.ch



Initié par la Commission culture, sport et loisirs de la dernière législature, en marge des 200 ans du tourisme à Morgins, ce projet d'Escape Life a pour objectif de mettre en valeur Morgins, son histoire, sa nature et ses spécificités. Une manière originale de redécouvrir notre station ! Pour mener à bien ce projet, la Commune a fait appel à Emmanuelle Breiner, conceptrice d'Escape Life.

ESCAPELIFE POWERED BY GENIE CULTUREL

Escape Life est un jeu inspiré des escape Games qui dépasse le simple divertissement pour vous proposer une expérience complète. Développé par sa conceptrice, Emmanuelle Breiner, depuis 4 ans, le concept a conquis le cœur des participants adeptes d'énigmes et d'authenticité ainsi que les communes et régions cherchant une réponse innovante au défi que représente le tourisme et la valorisation du patrimoine. Une ingénierie culturelle et créative taillée à la mesure des spécificités de chaque ville, village et région.

L'objectif ? Valoriser le patrimoine, vous permettre de découvrir des lieux emblématiques tout en apprenant sur ceux-ci dans une atmosphère mystique et immersive. Une expérience complète qui implique le jeu, le team-building, l'imaginaire, la mise en scène, l'histoire et l'innovation technologique. Laissez-vous porter par cette activité énigmatique, innovante et esthétique enrobée dans un écrin héroïque de folie... D'intrigues en secrets, découvrez votre région comme jamais auparavant !

L'ÉTÉ EN LIBERTÉ !

Par Région Dents du Midi

Les tendances en matière de tourisme sont aujourd'hui plus que jamais orientées vers des valeurs telles que l'écologie, la solidarité, le commerce équitable, le respect des cultures et les découvertes patrimoniales. Nos clients se plaisent à se transformer en véritables aventuriers, loin du tourisme de masse.

Dans cet esprit, outre un programme d'animations estivales qui se vaudra original et ponctué d'expériences intimistes, Région Dents du Midi SA (RDDM) mise sur la création de produits novateurs et avant-gardistes. La saison d'été sera ainsi placée sous le signe de la découverte, de l'air pur, des grands espaces, de la valorisation de nos ressources paysagères et de la liberté. Vous trouverez ci-après un aperçu de ce que l'on vous concocte.

LA RÉGION DENTS DU MIDI VALORISE SON TERROIR À TRAVERS SLOW FOOD TRAVEL

En collaboration avec la Société Agricole de la Vallée d'Illeiez (SAVI), Valais Wallis Promotion et le Service de l'agriculture, RDDM SA est partenaire de Slow Food Travel. En partageant les mêmes valeurs, nous mettons en exergue nos produits locaux et faisons découvrir le patrimoine de notre région à travers notre diversité gastronomique, agroalimentaire et culturelle.

Slow Food, un mouvement engagé dans plus de 160 pays, promeut la mise en réseau des acteurs de la gastronomie, du champ à l'assiette, pour valoriser leur travail auprès du public. Slow Food Travel vise aussi à structurer l'accueil de visiteurs de toutes provenances autour du terroir et à générer des rencontres avec ses acteurs (producteurs, restaurateurs et agriculteurs notamment).

Dès cet été, RDDM proposera des séjours-expériences permettant de découvrir la production de notre vallée et la gastronomie qui en résulte. Nos visiteurs pourront notamment déguster un savoureux petit-déjeuner made by Région Dents du Midi, participer à un circuit « découverte de nos alpages en E-bike » ou prendre part à des sorties « trail gourmand » : un programme exclusif et didactique, fait de rencontres, d'échanges humains et de plaisirs gustatifs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
www.regiondentsdumidi.ch



LA VIA FERRATA DE TIÈRE FAIT PEAU NEUVE !

Depuis sa création en 1999, le temps était venu d'effectuer une rénovation de la via ferrata.

Afin de répondre aux normes aujourd'hui en vigueur, les nombreux tests et analyses à effectuer ont contraint les Communes de la Région Dents du Midi à fermer l'infrastructure durant l'été et l'automne 2020. Sécurisation de la paroi rocheuse, travaux de purge, remplacement de matériel, etc. Une mission longue et fastidieuse qu'a accomplie avec brio l'entreprise Alkana, spécialiste en matière de travaux en hauteur et en milieu naturel.

La via ferrata a subi quelques légères modifications de tracé et comporte deux nouvelles passerelles de 7 et 18 mètres. Elle est désormais ouverte et prête à vous accueillir. Un grand merci aux Communes de Val-d'Illeiez, Champéry et Troistorrents d'avoir rendu cette remise en état possible.

DEUX NOUVEAUX PRODUITS D'AVENTURE PERMANENTS VOIENT LE JOUR

Jeu de piste digital en e-bike

Le concept ? Un jeu d'aventure et d'exploration qui plonge l'utilisateur dans un environnement réel (en milieu naturel) et virtuel (avec un smartphone).

Avec un doux mélange de parcours d'orientation et d'Escape Game en extérieur, l'explorateur se déplace en e-bike dans sa quête d'indices. Transporté dans un univers truffé d'intrigues, le participant résoudra des énigmes grâce aux personnages du jeu qui lui lanceront des défis l'incitant à réfléchir, fouiller et observer l'environnement qui l'entoure.

3 parcours contenant chacun un niveau de difficulté différent seront proposés, accessibles depuis Les Crosets, Champoussin, Morgins et Champéry.

Parcours d'orientation

Le participant, muni d'un Smartphone et d'une carte d'orientation sur laquelle il pourra identifier l'emplacement des balises vers lesquelles il devra se rendre, se déplacera, à pied, de poste en poste. A chaque balise, il devra scanner un QR Code qui enregistrera son temps de passage.

Une activité ludique et originale adaptée tant pour les familles que pour les grands sportifs, puisque plu-



sieurs parcours de niveaux différents seront disponibles à travers l'entier du territoire de la Région Dents du Midi.

UNE NOUVELLE CARTE EST EN PRÉPARATION POUR LES AMATEURS DE DEUX ROUES

Après l'édition de sa carte des randonnées estivales et celle des activités hivernales, RDDM remet l'ouvrage sur le métier avec cette fois la réalisation d'une carte « bike ». Du vélo de route en passant par l'e-bike, l'enduro ou la descente, chaque parcours proposé sera cartographié et présentera des profils contenant toutes les données utiles à votre sortie.

LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE E-BIKE SE DÉVELOPPE

En partenariat avec l'Association Internationale des Portes du Soleil et la société Bosch (numéro 1 mondial en matière de moteurs et batteries pour VTT électriques), RDDM développe le réseau e-bike de son territoire avec un renforcement de son service de recharge.

Dès le début de l'été 2021, RDDM installera 8 nouveaux points de recharge, disponibles gratuitement, à l'extérieur des buvettes et des restaurants d'altitude situés sur les parcours. Ces bornes proposeront, comme ailleurs sur les parcours, 3 chargeurs ainsi qu'une prise secteur pour que les utilisateurs puissent y brancher leur propre équipement.



QUE LE TSAUTIN AMEÎNÉ AVOUEI LUI LE BOUENIEU, LA SANTÉ ET SÉRÉNITAU.

Par les Lou Tré Nant



Puisse l'été amener avec lui **le bonheur, la santé et sérénité.**



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

IMPRESSUM

Editeur

Commune de Troistorrents

Comité de rédaction

Commission Communication

Réalisation

RMS Communications, Val-d'Illeiz

Tirage > 2'450 exemplaires

Contact > journal@troistorrents.ch

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en septembre. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à journal@troistorrents.ch **jusqu'au 23 juillet 2021.**